

LA KOUUMIA

BULLETIN

DE L'ASSOCIATION

DES ANCIENS

DES GOUMS

MAROCAINS

ET DES AFFAIRES

INDIGÈNES

EN

FRANCE



Nouvelle adresse : 309 Avenue Jules Ferry – 88290 Saulxures sur Moselotte

Portable : ☎ 06 74 01 47 03

Courriel : lakoumia@free.fr

Reconnue d'utilité publique – Décret du 25 février 1958 – JO du 1^{er} mars 1958

Affiliée à la Fédération Maginot – Groupement 130

SOMMAIRE N°191

Éditorial du Président	3
Les cotisations	4
ACTIVITÉS DU SIÈGE ET DES SECTIONS	5
Activités du siège et du Président	5
Section Corse	13
Section Paris-Ile de France	15
Section des Marches de l'Est	21
Section Provence-Côte d'Azur	28
CONSEILS D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	31
Assemblée Générale du 8/10/2022	31
Rapport Moral de l'AG du 8/10/2022	40
Rapport Financier	47
Décisions du Conseil d'Administration	50
HOMMAGE	52
INFORMATIONS	53
CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS	64

MERCI : aux photographes pour leur amicale contribution



Chers amis,

La sortie du bulletin n° 191 de La Koumia me donne l'occasion de tous vous remercier pour le soutien que vous apportez à notre association dont l'objet premier est de faire perdurer le souvenir de l'épopée des Goums marocains et de l'œuvre accomplie par les Affaires Indigènes au Maroc.

Ainsi, au fil des pages, vous pourrez découvrir combien l'engagement de nombre d'entre vous dans chaque section permet encore aujourd'hui à La Koumia, née au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, de poursuivre cette mission première au travers des cérémonies commémoratives et de nombreux projets.

Le siège de notre association est aujourd'hui à Saulxures sur Moselotte, dans les Vosges, tout proche du monument des Goums marocains érigé au lieu dit «La Croix des Moinats» le dimanche 13 juin 1954 et inauguré par le Général Guillaume qui évoquait alors dans son discours, à propos des Goums «ces populations vosgiennes qui surent les accueillir durant le rude hiver 1944-1945 et les entourer d'une chaude sympathie dont tous ont gardé un impérissable souvenir». Et plusieurs événements sont là pour témoigner combien tous les acteurs vosgiens restent attachés à manifester cette «chaude sympathie» vis à vis du souvenir de tous ces compagnons d'armes tombés sur les chemins de la liberté. En Provence, à Aubagne, Gémenos et Marseille, comme chaque année, ont eu lieu l'été dernier d'émouvantes cérémonies commémoratives où le rappel du rôle joué par les Goums dans leur libération était marqué.

Tout comme en Corse, où se prépare activement le 80eme anniversaire de la Libération. Là aussi, le rôle joué par le 2ème GTM est dans toutes les mémoires et tout est mis en œuvre pour que La Koumia puisse y être bien représentée.

De toutes les rencontres organisées par la section de Paris-Ile de France, celle qui s'est tenue à la Maison du Maroc à l'occasion de l'exposition «Goums marocains: une mémoire à l'épreuve du temps» aura été la plus marquante car cette rencontre chaleureuse s'inscrivait totalement dans la mémoire d'une histoire partagée entre la France et le Maroc.

A ce propos, vous découvrirez que, à la plus grande satisfaction du Conseil d'Administration, notre association s'est enrichie de plusieurs nouveaux membres et parmi eux des historiens français ou marocains de renom.

Le Musée des Goums marocains de La KOUMIA, magnifique témoin de cette histoire, cédé au Musée de l'Armée, aurait l'occasion de revivre, grâce au plein soutien du Délégué au patrimoine de l'armée de terre au travers d'une exposition temporaire si une collectivité le souhaitait et le portait financièrement.

A notre grand regret, le projet de restauration du cimetière d'Alnif où reposent des goumiers tombés lors de la bataille de Bougafar est actuellement suspendu, et le voyage prévu à cette occasion a dû donc être différé pour un temps que nous souhaitons très momentanément.

Pour conclure, je voudrais remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin, précieux lien entre nous tous, tout comme aujourd'hui la Newsletter, et vous souhaiter à tous une bonne lecture.

Jean-Marie Scotton

Président de La Koumia

LA KOUMIA

Vos cotisations représentant l'essentiel des ressources de La Koumia, et compte tenu de notre volonté commune de mener des actions qui perpétuent la mémoire des Goums marocains, la dernière assemblée générale a fixé le montant de la cotisation à 40 euros.

COTISATION A LA KOUMIA POUR L'ANNEE 2023

Madame, Monsieur

Domicile

Téléphone

Messagerie

-Vous prie de recevoir ci-joint un chèque de 40 euros (ou plus)

Chèque bancaire à l'ordre de La Koumia à adresser au siège

La Koumia

309, Avenue Jules Ferry

88290 Saulxures-Sur-Moselotte

-Effectue un virement sur le compte Association La Koumia .

Titulaire : ASSOC. LA KOUMIA

Adresse : 309 AVENUE JULES FERRY 88290 SAULXURES SUR MOSELOTTE

Domiciliation : CORNIMONT

Code Banque : 17206

Code Guichet : 00229

Numéro de compte : 93030216189

Clé RIB : 52

IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1720 6002 2993 0302 1618 952

Code BIC (Bank Identification Code) - Code SWIFT : AGRIFRPP872

En informant, si possible, par mail notre secrétaire Denise Stappiglia qui centralise les cotisations.(famille.stappiglia@free.fr)

**PS : Versement ouvrant droit à une déduction d'impôt sur le revenu égale à 66% car concerne un versement au profit d'une association reconnue d'utilité publique.
(Art. 200 Code général des Impôts)**

ACTIVITÉS DU SIÈGE ET DU PRÉSIDENT

-14 octobre 2021

Rencontre à Strasbourg de Monsieur Driss El Kaissi, Consul Général du Royaume du Maroc à Strasbourg.

-9 décembre 2021

Visite découverte des lieux de mémoires vosgiens liés aux Goums par le Consul du Maroc à Strasbourg.

-20 Décembre 2021

Présence du Président et des deux Vice-Présidents, Martine Dubost et Louis-Jean Duclos, à la remise des insignes de Grand' Croix de la Légion d'Honneur au Colonel Jean Gonzales.

-22 janvier 2022

AG extraordinaire à Saulxures-sur-Moselotte pour le changement de siège.

-26 janvier 2022

Participation à la réunion de la Section Ile de France au Musée d'Art et d'Histoire Paul Eluard à Saint Denis.

-8 mars 2022

Rencontre avec Madame Adeline Rouzier-Deroubaix, Conseillère Lien Armée Nation et Monde Combattant. Cabinet de Genevieve Darrieussecq-Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées à propos de la collection du musée des Goums marocains.

-18 mars 2022

Conseil d'Administration à la Fédération Maginot avec un déjeuner puis un échange avec la maison d'édition du Colonel Gaujac autour de son dernier livre sur les Goumiers Marocains.

-24 mars 2022

Didier Rochard représente La Koumia à l'Assemblée Générale du Comité de La Flamme.

-29 mars 2022

Avec Serge Gonzalès, rencontre avec Madame Lisette Narducci, adjointe au Maire de Marseille, en charge des Mémoires et Anciens Combattants.

-30 mars 2022

Avec Serge Gonzalès, rencontre avec Monsieur Said Bakhkhar, Consul du Royaume du Maroc à Marseille.

-29 avril 2022

Réunion à Marseille avec plusieurs membres de la Section Provence Cote d'Azur.

-8 mai 2022

Cérémonie d'hommage aux Goums marocains devant le Monument National à la Croix des Moinats (Basse sur le Rupt).

-9 mai 2022

Conseil d'Administration au Château de Thorey Lyautey.

-11 mai 2022

Cérémonie d'hommage au Maréchal Lyautey, à Paris, Place Denys-Cochin et aux Invalides.

LA KOUMIA

-1 et 2 juin 2022

Participation du Président et de Didier Rochard, porte-drapeau au congrès national de la FNAM à Saint Etienne.

-16 juin 2022

Vernissage de l'exposition « Goums marocains: une mémoire à l'épreuve du temps » à la Maison du Maroc, à Paris.

-14 juillet 2022

La Koumia est représentée par Didier Rochard lors du défilé du 14 juillet à Paris.

-24 août 2022

Déplacement au Roux d'Abriès, hameau où devait être mortellement blessé le 15 septembre 1944 le Lieutenant Colonel Louis de Colbert-Turgis, commandant le 3e Tabor.

-28 août 2022

Cérémonies de la Libération de Marseille.

-8 octobre 2022

Assemblée Générale de La Koumia à Saulxures sur Moselotte.

Inauguration du siège de La Koumia.

-9 octobre 2022

Cérémonies de la Libération de Saulxures-sur-Moselotte.

-30 octobre 2022

A l'occasion de la découverte des lieux commémoratifs de l'engagements des combattants marocains dans la Bataille des Vosges, visite à notre siège social, de Monsieur Hassan Aourid, enseignant-chercheur, écrivain, ancien Premier porte-parole du Palais Royal.

-7 novembre 2022

Le Général Olivier Kempf, administrateur de La Koumia et le Président ont rencontré à l'Hôtel National des Invalides, le Général Jean-Pierre Duplany, Délégué au patrimoine de l'armée de Terre et son Officier adjoint, le Commandant Géraud Sez nec, Référent patrimoine pour leur faire part d'un projet d'exposition en utilisant les collections du musée des Goums marocains.

-11 novembre 2022

Cérémonies à l'Arc de Triomphe à Paris.

-21 novembre 2022

Rencontre avec le Professeur Daniel Rivet au Sénat.

-29 novembre 2022

Réception des travaux d'aménagement du site de la Croix des Moinats par le Conseil Départemental.

-20 janvier 2023

Conseil d'Administration au siège de la FNAM, à Paris.

Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

-1 et 2 juin 2022

Le Président et Didier Rochard, porte drapeau, ont représenté La Koumia au congrès annuel de la Fédération Nationale André Maginot qui s'est déroulé à Saint Etienne .



-24 août 2022

Déplacement au Roux d'Abriès,



En septembre 1944, le 1^e GTM est dirigé sur les Alpes où il prend Briançon et participe notamment aux combats de libération du Queyras. Cet été, au cours d'un séjour à Saint Véran, le Président et son épouse ont tenu à se rendre au Roux d'Abriès, hameau où devait être mortellement blessé le 15 septembre 1944 le Lieutenant Colonel Louis de Colbert-Turgis, commandant le 3^e Tabor. L'occasion de nous souvenir de cette belle figure de l'histoire des Goums en relisant l'hommage rendu par le Général LEBLANC le 2 juillet 1961 lors de l'inauguration de la plaque commémorative où figurent ces lignes : «Le Lt Colonel Louis de COLBERT-TURGIS, Commandant le 3^e Tabor, Héros légendaire des Goums Marocains, a été mortellement blessé en ce lieu par éclat d'obus le 15 septembre 1944» (Bulletin de La Koumia n° 16 de juillet 1961 à revoir sur le site de la Koumia).

28 MASSIF DES VOSGES

SAULXURES-SUR-MOSELLOTTE

L'association la Koumia s'installe dans la localité

À l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la Koumia, la décision a été prise d'installer le siège social de cette association des Anciens Goums à Saulxures, terre du président de l'association Jean-Marie Scotton.

Samedi, avait lieu l'assemblée générale annuelle de la Koumia (Association des Anciens Goums).

Les différents points à l'ordre du jour ont été abordés et votés et le bureau reste inchangé.

Le président Jean-Marie Scotton remercie les membres présents entre autres M. Driss El Kaissi, Consul général du Maroc ; le député Christophe Naegelen, le vice-président du Conseil départemental Jérôme Mathieu ; les maires des communes de Thieffosse, Vagney, Ventron ; Lionel Vaxelaire maire de Saulxures et son adjointe Évelyne Toussaint tête pensante de cette quinzaine marocaine.

Il poursuit : « Les goums marocains sortent auréolés de gloire à la fin de la 2^e Guerre mondiale et en 1946 s'impose aux officiers



Une partie des officiels étaient présents avec le consul du Maroc (3^e en partant de la droite).

français l'idée de créer une amicale des Anciens Goums pour venir en aide à leurs compagnons d'armes et leurs familles. La Koumia est reconnue d'utilité publique en 1958.

Plusieurs monuments ont été érigés sur les sites vosgiens en mémoire de ces goums.

Lors d'un congrès national de la Koumia, a été entérinée la décision d'ouvrir celle-ci aux descendants.

Et c'est à Paris qu'a été prise la décision de choisir une commune vosgienne, et notamment Saulxures, village natal et fami-

lial du président.

Naturellement, une salle à l'espace Jules-Ferry a été rendue disponible avec des fenêtres donnant sur les forêts mêmes où ont combattu les goums.

Et pour conclure le président ajoute : « Ce siège social doit devenir un lieu de rencontres, d'informations, à destination des jeunes générations, et sa situation au sein de cette école nous y oblige. Un grand merci à tous de faire vivre la mémoire des goums, et merci à tous ceux qui ont œuvré pour l'installation. »

-8 octobre 2022
Inauguration du siège de La Koumia



Discours du Président de La KOUMIA



Unités permanentes chargées du maintien de l'ordre lors de leur création en 1908, les Goums marocains sortent auréolés de gloire à la fin de la Seconde Guerre mondiale après avoir vécu une véritable épopée qui les a conduit de la Tunisie à l'Italie, en passant par la Corse. Puis, après le débarquement de Provence, Marseille, les Vosges, l'Alsace, et enfin, l'Allemagne; du Rhin au Danube. Mais les pertes sont lourdes et dès 1946 s'impose aux officiers et sous-officiers français, qui créent une Amicale des anciens des Goums, la nécessité de venir en aide à leurs compagnons d'armes et leurs familles. Elle deviendra en 1952 La Koumia (Association des anciens des Goums marocains en France), et sera reconnue d'utilité publique en 1958. A ce but social va s'ajouter celui de perpétuer la mémoire des Goums marocains. Cela se concrétisera notamment par la création d'un musée à Montsoreau et, au fil des années, l'inauguration de plusieurs monuments. Le premier se situera à la Croix des Moinats. Début 1952, le Général Guillaume, qui commanda les Goums, émet l'idée qu'un monument leur soit élevé sur l'un des hauts lieux des Vosges pour commémorer leurs sacrifices au cours des campagnes 1939-1945. Le terrain est remis gracieusement par les municipalités de Cornimont et Basse sur le Rupt et, en 1954, c'est en présence d'une très nombreuse assistance, qu'il vient l'inaugurer en ces termes «Vosgiens, nous vous confions ce monument élevé non loin du vallon de la Piquante-Pierre qui vit l'héroïque sacrifice de vos jeunes maquisards en vue des cités martyres de la Bresse et de Cornimont. Il rappellera aux passants l'épopée des Goums et les liens qui unissent les Français et les Marocains, liens que le Grand Lorrain, le Maréchal Lyautey dont la figure ne saurait être absente en ce jour, a solidement tissé pour que là-bas comme ici, la France demeure grande et aimée».

Soixante huit ans après, nous pouvons dire que ce message a été entendu dans nos vallées et que son écho nous parvient encore aujourd'hui. Cette reconnaissance des populations s'est exprimée sans faille au travers de l'action de ses élus; maires, députés, sénateurs, conseillers départementaux ou régionaux, des associations patriotiques, de l'ONAC et des services de la Préfecture ou du 1er Régiment de Tirailleurs. Que cela soit pour la cérémonie annuelle à la Croix des Moinats ou pour l'entretien et l'aménagement du monument lui-même. Je veux souligner également la fidèle présence du Consulat du Royaume du Maroc à la cérémonie en l'honneur des Goums marocains qui s'y déroule chaque 8 mai. La Koumia pour sa part, doit une grande reconnaissance à tous les anciens goumiers de la Section des Marches de l'Est, pour la plupart engagés dans les Goums, comme mon père, en 1944 durant la bataille des Vosges. C'est leur attachement à faire vivre cette cérémonie mais également à rendre très active leur section qui a contribué sans nul doute au transfert du siège social de La Koumia dans les Vosges. C'est notamment lors d'un congrès national de notre Association organisé à La Bresse il y a une vingtaine d'année qu'a été entérinée la décision d'ouvrir la Koumia aux descendants, en assurant ainsi sa pérennité. Et ces dernières années quand s'est à nouveau posé la question de son avenir et du maintien de son siège à Paris, le dynamisme de notre section, grâce à l'admission de plusieurs membres sympathisants, a fait naturellement porter le choix du Conseil d'Administration sur les Vosges. En ma qualité de Président de la Section des Marches de l'Est, il m'appartenait alors de proposer une commune. Le choix était difficile car nombreuses étaient celles à qui La Koumia avait décerné un diplôme de Goumiers d'Honneur en forme de reconnaissance et qui pouvaient légitimement être choisies. L'attachement de longue date de la commune de Saulxures-sur Moselotte à cette mémoire au travers de conférences, d'expositions, de la mise en place d'une stèle à Morbieux plus récemment, a conduit à lui faire cette proposition qu'elle a acceptée. Aujourd'hui, en ma qualité de Président national de La Koumia, je voudrais exprimer toute la reconnaissance de notre Association vis à vis de Saulxures-sur-Moselotte qui met à notre disposition ce magnifique espace dont les fenêtres donnent sur les forêts mêmes où ont combattu les Goums. Dans notre esprit, ce siège social doit aussi devenir un lieu de rencontre et d'information notamment à destination des jeunes générations et sa situation au sein d'une école nous oblige. La quinzaine marocaine que vit actuellement Saulxures-sur Moselotte est un hommage rendu à tous ces combattants français et marocains qui ont contribué à sa libération, et, par leur fraternité d'armes, ont renforcé les liens d'amitié entre la France et le Maroc. Notre reconnaissance vis à vis d'eux aujourd'hui se doit d'être à la hauteur de leur sacrifice pour nos valeurs et notre liberté, et ces mots prennent une résonance particulière à l'heure de la guerre en Ukraine. Pour conclure, je voudrais remercier plus particulièrement les membres de notre section sans qui cette inauguration n'aurait pu se faire Je veux citer; Denise Stappiglia, Noëlla Blampain, Stanislas Humbert, Michel Filippi et Dominique Pierson qui a obtenu de Monsieur Pascal Lener, responsable du Musée de Vincy, le don de cette très belle vitrine et, pour terminer, Jacques Grasser qui nous donne cet après-midi une conférence qui s'annonce passionnante sur la Bataille des Vosges. Et une nouvelle fois merci à vous tous ici présents de faire vivre la mémoire des Goums.

LA KOUMIA

-11 novembre 2022

Cérémonies à l'Arc de Triomphe à Paris.



Le Président, son épouse et leur petite fille Jeanne, élève de l'Ecole de la Légion d'Honneur et arrière petite fille de gommier, ont répondu à l'invitation du Président de la République pour commémorer le 11 novembre 1918, à l'Arc de Triomphe, en ayant une pensée pour les Goums marocains qui furent représentés, à la demande du Résident Général, le général Lyautey, par le 4eme goum à cheval au défilé de la Victoire le 11 novembre 1919, à Paris.

-20 janvier 2023

Ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

Le 20 janvier, jour de notre CA, nous nous sommes rendus nombreux à l'Arc de Triomphe à 17h30 afin d'organiser notre participation au ravivage de LA FLAMME SOUS L'ARC DE TRIOMPHE. A 18h30 précises, le Président de La Koumia, accompagné de Martine Dubost, a déposé une gerbe devant le tombeau du Soldat Inconnu. Jean-Sébastien Aubert était notre porte-drapeau et Bernard Dubost avait été chargé de porter le drapeau de la Flamme. Cette cérémonie était un événement important pour le jeune Clément Aubert, arrière-petit-fils de gommier, qui eut l'honneur de raviver la Flamme avec notre président et de signer le Livre d'Or. Selon les traditions, Clément recevra un diplôme du Comité de la Flamme.





Le 20 janvier, la réunion du Conseil d'Administration fut l'occasion de nous retrouver pour visiter l'exposition « Sur les routes de Samarcande » à l'Institut du Monde Arabe.

Activités des sections

Section Corse



LA KOUMIA

La mémoire des Goums est activement et dignement honorée en Corse comme en témoigne le texte suivant que nous adressent Georges Tardieu, Président de la Section Corse, et Alain Allegre, Président de l'association USS Corsica, membre de La Koumia depuis notre dernière AG. La KOUMIA a réussi, depuis de très nombreuses années, à développer un partenariat avec d'autres associations amies afin d'unir nos compétences pour qu'elle poursuive un devoir de mémoire auprès de la population de l'île.

«Nos couleurs flottent au vent à chacune des cérémonies patriotiques et savent attirer une attention particulière en sachant toujours choisir l'emplacement le plus approprié.

Nous disposons, en effet, d'un fanion transmis par nos anciens et avons obtenu l'insigne de portedrapeau attribué à un homme très dévoué, Monsieur Mohamed AZIZI retraité de l'armée marocaine domicilié à Bastia et toujours volontaire.

Hormis les cérémonies officielles, la KOUMIA s'investit tout au long de l'année aux cotés de l'USS CORSICA, présidée par Monsieur Alain ALLEGRE, sur divers projets dont :

- " La route de la mémoire" au col du Teghime en partenariat avec l'ONAC 2B, l'UNSS de l'éducation nationale, le centre de recrutement de l'armée de terre, la base aérienne de Solenzara ainsi que d'autres intervenants pour réunir les classes de 3^{ème} des lycées et collèges de Haute-Corse ainsi que des participants volontaires. Nous avons regroupé jusqu'à 250 participants dans des épreuves sportives sur les lieux des combats, orientation topographique en utilisant des boussoles, premiers secours au combat, immersion en zone de combat avec reconstitution du soldat côté Français ou Allemand et présentation de matériel.

Lors des différents ateliers nous avons eu la visite du Délégué Militaire Départemental, de Madame la Consul du Maroc, de la Directrice de cabinet de Monsieur le Préfet et des autorités locales.

- Chemin des goumiers consistant à réunir les élèves d'une classe de CM2 et de leur faire suivre le chemin utilisé par les goumiers afin d'atteindre le col du Teghime avec une arrivée calculée pour le début de la cérémonie officielle. Madame la Secrétaire d'État les avait accueillis l'année de son passage sur l'île.

Ce jour là, les membres de notre équipe entreprennent de nuit, tout comme les goumiers d'alors, la descente vers Bastia avec le fanion de La KOUMIA en respectant une halte à l'école de Cardo et une entrée sur la ville de Bastia au petit matin.

- Visites sur sites, sur demandes des écoles, des associations patriotiques ou de groupes de passages sur l'île nous les accueillons au col du Teghime et leur faisons un exposé sur l'historique du canon ou sur le déroulement des combats suivi d'une visites des vestiges. Une quinzaine de visites pour 2022.

- Parcours : Nous recevons des classes par bus et organisons un parcours mémoriel entre la stèle du col du Teghime, la nécropole de Saint Florent et la stèle du col de San Stéfano accompagné d'un exposé historique.

Visite des écoles, en collaboration étroite avec l'éducation nationale nous répondons aux invitations des responsable scolaires pour partager avec les élèves cette page de l'histoire.

L'école de Santa Maria di Lota nous a invité par le biais de l'UNC et du Souvenir Français, à venir répondre aux questions des élèves sur l'ensemble des guerres dont la libération de la Corse.

Le lieutenant colonel REVERDY et le lieutenant PANCRAZI avec les cadets de la gendarmerie nous ont sollicités et nous les avons reçus au col du Teghime où nous leur avons fait faire le parcours habituel. Les goumiers marocains ont été à la base de la gendarmerie du Maroc après l'indépendance.

Notre disponibilité est totale tout au long de l'année et les troupes marocaines sont au cœur de notre mission.

- 80^{ème} anniversaire : nous préparons déjà cet événement exceptionnel en partenariat avec l'ONAC 2B, la Mairie de Bastia voire d'autres mairies concernées, les autorités militaires et la préfecture. Tout au long de l'année à venir de nombreuses réunions sont prévues afin de définir les différents thèmes à développer. »

Georges Tardieu

Section Paris-Ile de France

Janvier 2022 : Découverte de l'exposition "Arts de l'Islam" au Musée d'Arts et d'Histoire Paul Éluard de Saint Denis suivi d'un repas.

Mars 2022 : Conseil d'Administration à la Fédération Maginot avec un déjeuner puis un échange avec la maison d'édition du Colonel Gaujac autour de son dernier livre sur les Goumier Marocains.

Avril 2022 : Déjeuner/conférence avec Mme Antomarchi sur son travail autour d'un objet insolite : le carnet de photographies du Capitaine de Mareuil.

Mme Véronique Antomarchi, Dr histoire-Prag histoire université Paris Cité,
Conférence sur son travail portant sur « un objet orphelin »,
Le carnet de photographies du Capitaine de Mareuil pendant la période 1943-1944.

La Libération de la Corse 1943-1944 :

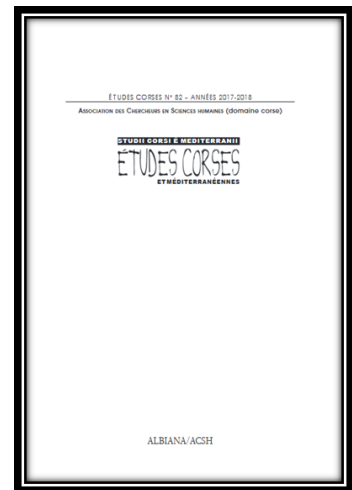
La Libération de la Corse a été relatée par les photographes, peintres et narrateurs officiels dont certains ont été rencontrés par le capitaine Guy de Mareuil sur l'île.

« Elle est montrée ici à travers le prisme du regard d'un jeune officier français, le capitaine Guy de Mareuil du 59e GTM (groupe de tabors marocains).

L'album de photographies qu'il a réalisé donne une large place au temps de l'oisiveté, entre octobre 1943 et juin 1944. Il offre une perspective intéressante sur les liens tissés avec les habitants et sur les paysages de l'île et en particulier du Cap Corse qui ont retenu son attention. »

Introduction de l'article paru dans "Études Corses" N° 82-années 2017-2018.

Écrit par Véronique Antomarchi, après son travail universitaire. Il s'agit aussi pour le capitaine Guy de Mareuil, de préparer les Goumiers au débarquement de l'île d'Elbe et de la Provence (Marseille où le capitaine Guy de Mareuil a été grièvement blessé) et d'occuper les Goumiers pendant leurs temps de loisirs, ce que nous voyons dans certaines photographies.



Juin 2022 : Exposition à la Maison du Maroc "Goums Marocains : une mémoire à l'épreuve du temps" avec les œuvres de M. Battistini. Vernissage le 16 juin suivi d'une conférence de Louis Jean Duclos animée par Patricia Boyer de Latour.

LES GOUMIERS A L'HONNEUR

«Une mémoire à l'épreuve du temps», tel était le titre de l'exposition de photographies de Roberto BATTISTINI qui s'est tenue à Paris, du jeudi 16 juin au jeudi 30 juin 2022, à la Fondation de la Maison du Maroc dans l'enceinte de la Cité Universitaire de Paris. En présence de monsieur Mustapha El Bouazzaoui, consul général du Maroc à Paris, de monsieur Mohamed Aboussalah, directeur de la Fondation de la Maison du Maroc et de son directeur culturel, monsieur Mohammed Badiche ainsi que de monsieur Jean-Marie Scotton, président de La KOUMIA, l'association des anciens officiers des AI et des goums marocains qui veille à faire vivre la mémoire des soldats du royaume chérifien ayant combattu aux côtés de la France pour la victoire des alliés contre la barbarie nazie.

L'idée de photographier les survivants de cette épopée, où beaucoup ont laissé leur vie, est née dans l'esprit de Roberto BATTISTINI il y a dix ans, au moment de la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la Libération de la Corse, les 3 et 4 octobre 1943, par les goumiers du 2^{ème} GTM sous les ordres du lieutenant-colonel Pierre Boyer de Latour au col de Teghime et à Bastia. Parti au Maroc à leur rencontre, Roberto BATTISTINI, corse lui-même, n'a eu de cesse de fixer un regard, une attitude, une silhouette qui disent plus que tous les discours la noblesse et la dignité de ces soldats marocains, goumiers, mais aussi tirailleurs et spahis, qui tous ont répondu à l'appel du Sultan et futur Mohammed V, le 3 septembre 1939, et se sont formés à la barbe des autorités vichystes dans les montagnes du Moyen-Atlas. Ils sont prêts pour «la deuxième manche aux côtés des Américains» selon les instructions de de Latour, alias Moha ou Latour, et de ses pairs des 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} GTM, Leblanc, Parlange et Massiet du Biest. Plusieurs expositions de Roberto BATTISTINI, antérieures à celle de la Fondation de la Maison du Maroc ont déjà eu lieu, en France et au Maroc, qui témoignent de la profondeur des liens entre la France et le Maroc et de la spécificité de ce corps d'élite, les goums, dont le maréchal Lyautey fut le fervent défenseur. En dix ans tous les protagonistes de cette histoire ont disparu, ce qui rendait d'autant plus poignantes les traces de leur présence aujourd'hui effacée...Grâce au concours très efficace de Jean-Sébastien Aubert, membre du conseil d'administration de La KOUMIA, tout a pu être mis en œuvre pour que cet événement soit une parfaite réussite. De nombreux descendants d'officiers et de soldats français et marocains ont répondu à l'invitation de la Fondation de la Maison du Maroc et de La KOUMIA, en particulier monsieur Claude Jamati, président de l'association Lyautey et petit-neveu du maréchal, maître Marc Jobert, fils de Michel Jobert, ancien ministre et ancien spahi, et monsieur Manfred Mansouri, fils de Mohamed Mansouri, ancien tirailleur marocain photographié devant les Invalides. Véronique Antomarchi, historienne, a présenté l'un de ses travaux portant sur «la redécouverte d'un objet orphelin, l'album de photographies du capitaine de Mareuil», officier du 2^{ème} GTM stationné en Corse après les combats et mémoire d'un temps de répit avant la reprise de la guerre. Le colonel Louis-Jean Duclos, «ancien goumier» a ensuite rappelé en détails l'histoire des goums de 1902 à 1956 et leur participation décisive à la victoire de 1945. Nul doute que cette manifestation qui célébrait la mémoire des goumiers marocains à la veille du prochain 80^{ème} anniversaire de la libération de la Corse, prélude aux grandes commémorations des débarquements de juin et d'août 1944 et de la victoire de 1945, aura été un signal et un signe que l'Histoire ne peut être oubliée, et mieux encore qu'elle doit rester vivante dans l'esprit de ceux qui aujourd'hui s'interrogent sur la pertinence et le sens des sacrifices de ces soldats venus de l'autre côté de la Méditerranée.

Patricia Boyer de Latour

Journaliste, auteure

Ils sont venus de l'autre rive de la Méditerranée. Goumiers, tirailleurs et spahis pendant la seconde guerre mondiale, ils ont donné leur sang pour libérer l'Europe de la barbarie nazie. Beaucoup de leurs camarades sont morts sur les champs de bataille, en Tunisie, en Corse, dans l'île d'Elbe, en Italie, en France et en Allemagne.

ILS AVAIENT VINGT ANS, QUELQUEFOIS MOINS, SOUVENT A PEINE PLUS.

Devant l'objectif de Roberto BATTISTINI, ils étaient des survivants. Tous ont disparu aujourd'hui. Et les voici devant vous.

Anciens du 2^{ème} Groupement de Tabors marocains (GTM) sous les ordres du lieutenant-colonel Pierre Boyer de Latour, alias Moha ou Latour pour les goumiers qui avaient berbérisé son nom, ou encore Khali Moha, ou... L'Oncle pour ses officiers, ils ont participé aux durs combats pour la libération de la Corse avec le 1^{er} Régiment de Tirailleurs marocains (RTM) commandé par le colonel de Butler, les spahis du 4^{ème} RSM et les hommes du 1^{er} Bataillon de choc embarqués d'Algérie sur le Casabianca. Et ce sont ces mêmes goumiers qui sont entrés les premiers dans Bastia, après avoir combattu les SS au col de Teghime, où un monument rappelle leurs sacrifices.

Plus tard, avec leurs frères d'armes du 1^{er}, 3^{ème} puis 4^{ème} GTM, ils ont été de toutes les batailles de la Campagne de France, en particulier lors du Débarquement en Provence le 15 août 1944, de la libération de Marseille, des combats dans les Vosges et en Alsace pendant le terrible hiver 44, et jusqu'en Allemagne.

Regardez-les. Ils sont bardés de médailles, officiers de la Légion d'Honneur à titre militaire, fiers et dignes dans leurs djellabas immaculées, comme des princes aux pieds nus, riches de leur seul courage. « L'Histoire des goumiers oubliés », un documentaire d'Alain de Sédouy et d'Ahmed El Maanouni réalisé en 1992, puis « Indigènes », le film de Rachid Bouchared en 2006 ont contribué à mieux les faire connaître. « Les goums marocains, 1943-1945, de la Tunisie à l'Allemagne » de Paul Gaujac, paru récemment à l'Esprit du Temps, leur rend hommage. Dans « Les Combattants de la liberté », un beau livre publié aux éditions Albiana-DMPA en 2013, Marie Ferranti écrit l'épopée de ces héros anonymes. Roberto BATTISTINI, à qui revient l'initiative de l'ouvrage, les a photographiés.

Ils sont là aujourd'hui. Regardez-les bien. Ils vous regardent, de ce regard qui perce les ombres et témoignent, au-delà de la mort et des mots, d'une noblesse infinie. Ils font face au photographe en toute connaissance de cause. De quoi auraient-ils peur ? Ces guerriers savent aussi juger un homme qui les regarde. Ils l'ont accueilli avec générosité, comme s'il était « l'invité de Dieu », car c'est ainsi que l'étranger entre dans les maisons de Méditerranée. Roberto BATTISTINI capte un moment qu'il sait, autant qu'eux, définitif. Il n'y a pas de retour possible. La vie est passée. L'éternité est là tout entière, dans cet instant échappé au temps.

Tel vieux soldat s'appuie sur son épouse parce qu'il est trop faible pour se tenir debout. Tel autre pose avec sa plus jeune fille qui procède à la cérémonie du thé pour honorer son hôte. Et ce goumier marche seul dans le cimetière marin de Saint-Florent en Corse où ses camarades reposent.

Regardez-les bien, vous ne pourrez plus les oublier.

Patricia Boyer de Latour

Journaliste, auteure

Soirée de vernissage de l'exposition



Discours du Président de La KOUMIA

Merci à vous tous d'être présents pour cet événement culturel à la Maison du Maroc qui vient nous rappeler un moment très fort d'une histoire partagée entre le Maroc et la France, durant notamment la Seconde Guerre Mondiale.

En effet, les Goums Marocains, créés en 1908, qui vont jouer un rôle important sous l'égide du Général Lyautey pour unifier le Royaume du Maroc autour de son Sultan, vont vivre à compter de 1942 une véritable épopée après avoir répondu, comme beaucoup d'autres combattants marocains, à l'appel lancé le 3 Septembre 1939 par leur Sultan Sidi Mohamed ben Youssef, futur roi Mohamed V qui sera fait compagnon de la Libération par le Général de Gaulle, les engageant à combattre pour notre liberté.

Une épopée qui les conduira de Tunisie en Italie, en passant par la Sicile, la Corse, l'île d'Elbe, puis ce sera la campagne de France avec la libération de Marseille, les Alpes, les Vosges, l'Alsace et, après le franchissement du Rhin, le Danube.

Ainsi, les goumiers, ces fiers guerriers aux djellabas de laine chaussés de naïl, aux côtés des soldats du Corps Expéditionnaire Français en Italie, puis de la Première Armée et des alliés, ont compté parmi les artisans de la victoire contre le nazisme.

Cette fraternité d'armes dans tous ces combats livrés avec courage et détermination aura renforcé les liens d'amitié entre la France et le Maroc.

Notre reconnaissance vis à vis d'eux aujourd'hui se doit d'être à la hauteur de leur sacrifice pour nos valeurs et notre liberté, des mots qui prennent une résonance particulière à l'heure où le canon gronde à nouveau aux portes de l'Europe.

Cette magnifique exposition que nous découvrons aujourd'hui participe de ce devoir de mémoire et permettez-moi de remercier ici tous ceux qui y ont contribué. Madame Laurence Marion, déléguée générale de la Cité Internationale Universitaire de Paris, Monsieur Mohamed Aboussalah, Directeur de la Maison du Maroc, Monsieur Mohamed Badiche, Directeur des affaires culturelles.

Pour La KOUMIA, le Colonel Louis-Jean Duclos, ancien goumier et infatigable témoin qui tout à l'heure donnera une conférence, Jean-Sébastien Aubert, descendant, tout comme Patricia Boyer de Latour dont le grand-père le Général Boyer de Latour commandait le 2eme GTM en Corse, et dans toutes les autres campagnes (à l'exception de celle d'Italie) jusqu'à la victoire du 8 mai 1945 célébrée avec eux en Allemagne.

Je souhaiterais également vivement féliciter Monsieur Roberto BATTISTINI pour avoir fixé sur la pellicule tous ces moments si chargés d'émotions à l'occasion du 70^{eme} anniversaire de la libération de la Corse. Et je pense notamment à l'affiche représentant ce vieux goumier plein de noblesse venu rendre hommage à ses frères d'armes tombés au champ d'honneur et qui reposent dans la nécropole de Saint Florent, proche du col de Téghime où les goumiers du 2eme GTM s'illustrèrent avant d'entrer les premiers dans Bastia.

Pour terminer, je fais le vœu que cette exposition au cœur de la Cité Internationale Universitaire de Paris permettra à la jeunesse étudiante d'aujourd'hui de découvrir quel fut l'engagement des Goums marocains pour notre libération, d'en devenir le gardien tout en s'appropriant leur devise, Ziddou l'gouddam, « en l'avant », pour envisager l'avenir avec confiance et détermination.

Vive le Maroc. Vive la République, vive la France. Vive l'amitié franco-marocaine.

-Lundi 21 novembre 2022

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le Professeur Daniel Rivet le 21 novembre pour échanger autour du documentaire sur les Goumiers Marocains de M. Alain de Sedouy. En effet, après le visionnage de ce documentaire, M. Rivet a pu nous faire partager son analyse concernant l'évolution du Maroc. Nous étions presque une trentaine d'adhérents et amis de la Koumia et nous avons pu déjeuner au Sénat avant de faire dédicacer nos ouvrages par le professeur Rivet.

A la fin du repas, le Président nomme Goumiers d'Honneur Monsieur le Professeur Daniel Rivet et Monsieur Mohamed Badiche, responsable des activités culturelles à la Maison du Maroc, pour les services rendus à l'association et remet à chacun un insigne koumia.

Dans le même thème nous pouvons vous conseiller de prendre connaissance des travaux de Madame Claire Miot publiés dans son livre "La Première Armée Française de la Provence à l'Alsace".

Nous remercions nos amis de la Fondation Lyautey, son Président Claude Jamati et son Vice-Président Alain Vauthier d'avoir été présents lors de cette conférence.

-Vendredi 9 décembre 2022

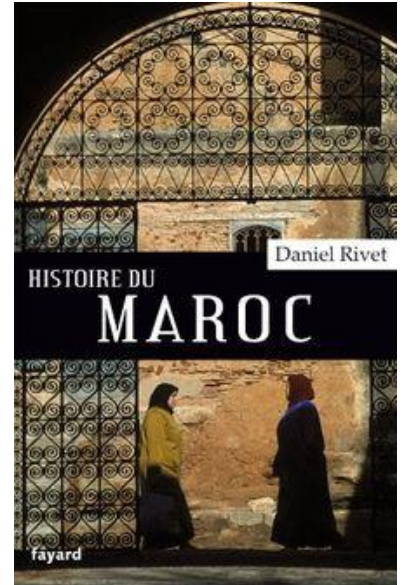
Déjeuner autour de M. Mbark WANAIM qui nous présentait son étude sur les Goumiers et Tirailleurs marocains de la Seconde Guerre.

« Engagement, Réinsertion sociale des soldats après la guerre »

Mbark WANAIM, Institut Royal de la Culture Amazighe – Rabat

chercheur en histoire contemporaine au centre des études anthropologiques et sociologiques à Rabat.

En compagnie de M. Mohammed Badiche, Directeur des événements culturels de la Maison du Maroc à Paris, M. ADIL LOUCHKLI, fils de goumier et neveu de tirailleur marocain, enseignant en français au Maroc, M. Louis Jean Duclos et Mme Patricia Boyer de Latour.



Section des Marches de l'Est

-14 octobre 2021

Rencontre à Strasbourg de Monsieur Driss El Kaissi, Consul Général du Royaume du Maroc à Strasbourg.



- 9 décembre 2021

Visite découverte des lieux de mémoires vosgiens liés aux Goums par le Consul du Maroc à Strasbourg.



Visite de Monsieur Driss El Kaissi, Consul Général du Maroc à Strasbourg, dans les Vosges, le Jeudi 9 décembre 2021.

Pour répondre à la demande de Monsieur le Consul Général du Royaume du Maroc à Strasbourg, La KOUMIA a eu le plaisir d'organiser une rencontre avec plusieurs acteurs de la mémoire des Goums dans les Vosges, en y associant la visite des lieux les plus marquants.

S'étaient excusés, Monsieur Yves Seguy, Préfet des Vosges, Monsieur Christophe Naegelen, Député, Monsieur Yann BIGNON, Directeur de l'ONAC 88, Monsieur Jérôme Mathieu, 1er Adjoint au Maire de La Bresse, Vice-Président du Conseil Départemental des Vosges, Marie-Josée Francois, 2eme Adjoint de Cornimont, Monsieur Patrick Nardin, Maire d'Epinal. Et pour La KOUMIA, Martine Dubost, Louis-Jean-Duclos, Vice-Présidents, Marie-Catherine Sergent, Vice-Trésorière, Jean-Sébastien Aubert, Jacques Grasser, Dominique Pierson, Roger Perrin.

A partir de 9H 30, La Koumia, représentée par Noëlla Blampain, Secrétaire Générale, Denise Stappiglia, Secrétaire, Arnaud le Leveur, Trésorier, Jean-Marie Scotton, Président, en présence de Monsieur Stéphane Viry, Député, a eu le plaisir d'être accueillie par le Commandant du 1er Régiment de Tirailleurs d'Epinal, le Colonel Thomas Lanusse-Cazalé et le Capitaine Jean-Michel Filippi, Officier Supérieur Adjoint. Après une passionnante visite commentée de la salle d'honneur retraçant l'histoire des Tirailleurs, de leur création à aujourd'hui, nous nous sommes rendus devant le monument aux Tirailleurs de Mostaganem pour une photo en compagnie de Messaoud V, le bélier mascotte du Régiment.

Monsieur William Mathis, Vice-président du Conseil Départemental, représentant Monsieur Francois Vannson, Président, accompagné de Monsieur Damien Charpentier, Directeur Général des Services, nous recevaient ensuite pour un entretien très constructif à propos du monument de la Croix des Moinats, de projets associant les jeunes et de la réalisation d'un parcours mémoire historique sur la Seconde Guerre Mondiale.

Après le déjeuner à Basse sur le Rupt, Madame Nadine Perrin, Maire et membre de La KOUMIA, aidée de Monsieur Hervé Vaxelaire, Maire de Saulxures sur Moselotte, également membre de La KOUMIA, ont tenu à frayer un chemin dans vingt centimètres de neige pour permettre à Monsieur le Consul de découvrir, dans des conditions qui rappelaient celles qu'avaient vécues les goumiers marocains durant la bataille des Vosges, le monument national des Goums marocains inauguré par le Général Guillaume en 1954.

A Thiefosse, Monsieur Stanislas Humbert, Maire et également membre de La KOUMIA, nous faisait découvrir la stèle érigée en mémoire des 9^{eme} et 17^{eme} Tabors qui libérèrent le village et sur laquelle figurent les noms des sept goumiers tombés au cours de ces combats.

Après un passage à l'endroit où fut franchie la Moselotte à Thiefosse, nous avons été reçus dans la salle du conseil municipal de Saulxures sur Moselotte par Hervé Vaxelaire et Evelyne Toussaint, en compagnie de quelques adjoints, pour visualiser les photos prises lors de l'inauguration de la stèle de Morbieux inaccessible ce jour en voiture. Les brioches et boissons chaudes furent alors très appréciées. De nombreux projets de rencontre et d'actions ont ensuite été évoqués. Puis est arrivée l'heure de remercier chaleureusement Monsieur le Consul pour sa visite avant qu'il ne reprenne le chemin de Strasbourg.

Jean-Marie Scotton
Président de La KOUMIA

- **Janvier 2022** Début du projet de film sur les Goums au collège de Cornimont .

Film sur les Goums du collège de Cornimont

Le film sur l'engagement des goumiers dans les Vosges réalisé par les élèves de troisième du Collège Hubert Curien de Cornimont avec le soutien de l'ONAC-VG, du Consulat du Maroc, de plusieurs municipalités et associations, dont La KOUMIA, a été projeté en avant première à La Bresse, le lundi 4 juillet, en présence d'une dizaine de membres de notre association et le jour de notre Assemblée Générale, à l'occasion de la commémoration de la libération de Saulxures-sur-Moselotte .



- **6 Avril 2022**

Conférence au Consulat du Maroc à Strasbourg
« Les goumiers marocains : des Vosges au Rhin, et au-delà »

Une présentation sur l'histoire des Goumiers a été exposé au consulat du Maroc par le Colonel Logette et Jean-Marie Scotton, en remplacement de Louis-Jean Duclos.



Cérémonies du 8 Mai 2022

Plus d'une trentaine d'entre nous ont pu participer les 8 et 9 mai à ces journées de commémoration et de rencontre, tout à la fois chargées d'émotion et de convivialité, qui se sont déroulées dans cinq communes particulièrement liées à la mémoire des Goums marocains.

A Saulxures-sur-Moselotte, siège de notre association, Michel Roussin, ancien ministre, et le Président de La KOUMIA ont été associés au dépôt de gerbe de la municipalité devant le beau monument aux morts de la commune tout récemment rénové .

A Thiefosse, après le service religieux à la mémoire des victimes de guerre civiles et religieuses, s'est déroulée une cérémonie d'hommage devant la stèle des Goums marocains puis devant le monument aux morts. Didier Rochard et Henri de Saint Bon y représentaient La KOUMIA en qualité de porte-drapeaux. Nous avons tous apprécié lors du vin d'honneur le discours prononcé par Monsieur le Maire, Stanislas Humbert. Le déjeuner fut ensuite l'occasion d'un moment de détente au bord du lac de Saulxures-Sur-Moselotte avant de gagner Basse sur le Rupt.

Cette année, la cérémonie de la Croix des Moinats était marquée par la présence d'un piquet d'honneur du 1^{er} Régiment de Tirailleurs et la participation des élèves du collège de Cornimont engagés dans la réalisation d'un film sur les Goums marocains.

Elle s'est tenue en présence notamment de Monsieur David Percheron, Secrétaire Général, représentant Monsieur Yves Séguy, Préfet des Vosges, Monsieur Michel Roussin, ancien ministre, Monsieur Driss El Kaissi, Consul Général du Royaume du Maroc à Strasbourg, Monsieur Jérôme Mathieu, Vice-Président représentant Monsieur François Vannson, Président de Conseil Départemental, Monsieur Yann Bignon, Directeur de [l'ONACVG des Vosges](#). Après le lever des couleurs et la lecture des ordres du jour, la prière pour nos frères marocains fut lue par Martine Dubost et Nicole Pantalacci. Louis-Jean Duclos pour la version en arabe. Aux allocutions de Messieurs Driss El Kaissi, Jérôme Mathieu et David Percheron, succédait le dépôt de dix gerbes dont l'une par Messieurs Claude Jamati et Alain Vauthier, Président et Vice-Président de la Fondation du Maréchal Lyautey.

Nous fumes tous heureux de nous retrouver ensuite au vin d'honneur offert par la municipalité de La Bresse, avant le diner pris dans la même commune .



Le Consul Général du Royaume du Maroc à Strasbourg remet au Président un trophée Amis du Maroc²⁴

-8 Octobre 2022

Journées marocaines de Saulxures-sur-Moselotte

Après un excellent repas au restaurant de l'Espace Lac, où nous étions hébergés dans les confortables chalets, les membres de La KOUMIA eurent le plaisir de découvrir le Musée du Bois de Saulxures-sur-Moselotte installé sur les vestiges d'un ancien moulin du XVIII^e siècle transformé en scierie fonctionnant avec l'énergie hydraulique d'une roue à augets en parfait état de fonctionnement. A la fin de la visite, les différents métiers de la forêt et du bois n'avaient plus de secret pour nous, tout comme le fonctionnement d'un haut-fer.

Nous avons eu ensuite le plaisir de découvrir tous les ateliers liés aux journées marocaines remarquablement organisées par la commune et notamment Evelyne Toussaint . Nous avons également apprécié les expositions sur les Goums et la Bataille des Vosges dues notamment à Stanislas Humbert, administrateur de La KOUMIA, et Adam Etienne, de l'association Nos Vosges en noir et blanc. Avec tout ses talents de conteur et d'historien, Jacques Grasser nous faisait revivre cette bataille des Vosges le temps d'une conférence dont je voudrais vous faire partager cette belle citation d'André Malraux témoignant du souvenir que celui-ci avait gardé des combats livrés par les Goums dans les forêts vosgiennes :

« L'hommage d'aujourd'hui n'appelle que le chant qui va s'élever maintenant, ce Chant des Partisans que j'ai entendu murmurer comme un chant de complicité, psalmodier dans le brouillard des Vosges et les bois d'Alsace, mêlé au cri perdu des moutons des tabors, quand les bazookas de Corrèze avançaient à la rencontre des chars de Runstedt lancés de nouveau contre Strasbourg. »
«Discours prononcé pour le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon, le 19 décembre 1964».

L'après-midi s'acheva par la projection de deux films réalisés localement sur les Goums. Dans le premier témoignait notre regretté camarade Michel Richard, de Basse sur le Rupt, et le second était réalisé par les élèves de troisième du collège de Cornimont, que notre association a soutenu financièrement .

La soirée devait s'achever par un excellent repas marocain au rythme des chants et des tambourins.

Conférence de
Jacques Grasser



LA KOUMIA



Visite du musée du bois



Dépôt de gerbe devant la stèle des Goums à Morbieux

-30 Octobre 2022 Visite de Monsieur Hassan Aourid

A l'occasion de l'inauguration du siège de La KOUMIA et des journées marocaines organisées par la municipalité de Saulxures-sur-Moselotte en l'honneur des Goums marocains, Monsieur Driss El Kaissi, Consul Général du Royaume du Maroc à Strasbourg, a exprimé le souhait de faire découvrir les lieux commémoratifs de l'engagement des combattants marocains dans la Bataille des Vosges, ainsi que notre siège social, à Monsieur Hassan Aourid, enseignant-chercheur, écrivain, ancien Premier porte-parole du Palais Royal, de passage à Strasbourg pour une rencontre sur son livre Regards sur l'Occident.

La visite de Monsieur Hassan Aourid qui était accompagné de son épouse et de sa fille, ainsi que de Madame Rim Douik, représentant le Consulat, s'est déroulée le dimanche 30 octobre.

A 10H, au Monument national des Goums marocains à la Croix des Moinats, la délégation était accueillie par plusieurs membres de La KOUMIA : Nadine Perrin, Maire de Basse sur le Rupt, Jérôme Mathieu, Vice-président du Conseil Départemental, premier adjoint de La Bresse, Evelyne Toussaint, première adjointe de Saulxures-sur-Moselotte, Stanislas Humbert, Maire de Thiefosse, Denise Stappiglia, ancien maire de Saulxures et le Président. Marie -Josée Francois, adjointe pour la Mémoire à Cornimont devait ensuite nous rejoindre au Haut du Faing, à Cornimont, où sont commémorés les combats du 6eme RTM.



Après la découverte de la stèle de Morbieux à Saulxures-sur-Moselotte puis du siège national de La KOUMIA, la visite s'est achevée par un arrêt au Pont des 9^{eme} et 17^{eme} Tabors à Thiefosse et à la stèle érigée à la mémoire des Goums marocains qui ont libéré le village.

La visite s'est ensuite achevée à Epinal par un déjeuner chez le Président et son épouse.

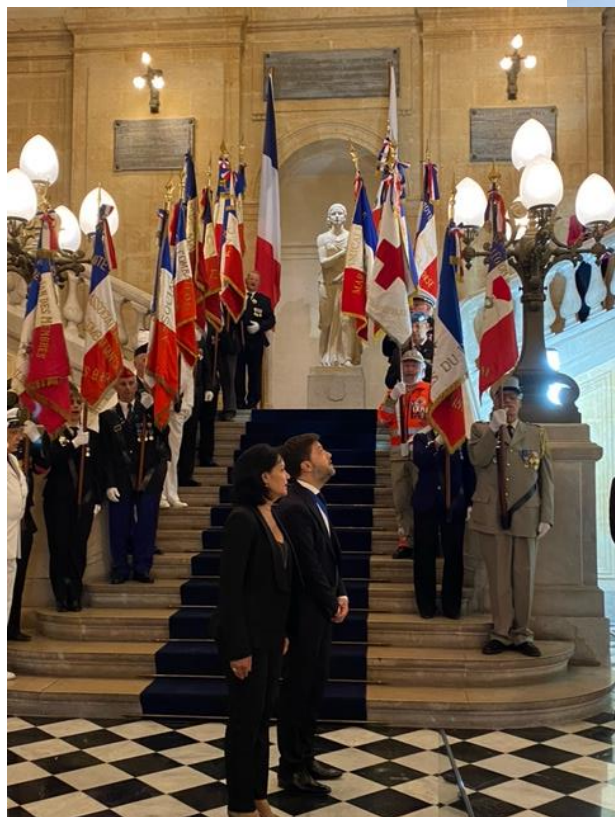
Section Provence Côtes d'Azur

Le 29 avril 2022 une soirée conviviale et très constructive pour l'avenir de notre association s'est tenue à Marseille en présence de Didier Aubert, Serge et Sophie Gonzales, Patrick Lesueur, Daniel Mathieu, Michel et Françoise Marin, Annick et Jean-Marie Scotton, Claire Scotton et Pascal Marret.

Cette réunion avait notamment pour objet les projets évoqués le 29 mars lors de la rencontre de Jean-Marie Scotton, accompagné de Serge Gonzales, avec Madame Lisette Narducci, adjointe au Maire de Marseille pour la mémoire et, le lendemain, avec Monsieur Saïd Bakhkhar, Consul du Royaume du Maroc à Marseille.

A l'issue de cette réunion, Serge Gonzales et Didier Aubert ont été cooptés à l'unanimité pour devenir Président et Vice-président de la région PACA.

Le Conseil d'Administration a validé ce choix lors de sa réunion du 9 mai à Thorey-Lyautey.



La Koumia a été représentée lors des commémorations du 8 mai 2022 à la mairie de Marseille par Claire Scotton.

-28 Aout 2022

Commémoration de la libération de Marseille

C'est un très bel hommage qui a été rendu par la ville de Marseille, à l'occasion du 78^{ème} anniversaire de sa libération, aux soldats qui l'ont libérée. Le matin, devant le char Jeanne d'Arc, au pied de Notre Dame de la Garde, étaient rassemblés autorités administratives et militaires, élus et responsables associatifs pour la cérémonie de commémoration. La KOUMIA était représentée par Serge Gonzalès, Président de la région Provence Côte d'Azur, porte drapeau, son Président Jean-Marie Scotton et son épouse, Claire Scotton et sa famille. Dans son discours, le Maire a rappelé le déroulé de la Bataille de Marseille et mentionné que dès « le 23 août, les tirailleurs algériens, menés par le Général de Monsabert, et les goumiers marocains du Général Guillaume réussissent à entrer dans Marseille. »

Après les dépôts de gerbes devant le char Jeanne d'Arc, les deux rangs protocolaires se sont déplacés devant le monument des Goums où le Président a déposé une gerbe au nom de La KOUMIA. A l'Hôtel de Ville, nous avons ensuite découvert l'exposition de photos et de témoignages réalisée par l'ONACVG. Sur le parvis, étaient exposé de nombreux véhicules militaires d'époque aux cotés desquels figuraient une vingtaine de membres de l'association Soldats d'antan en tenue de goumiers.



Dépôt de gerbe devant le monument des Goums

-20 et 21 Aout 2022

Commémorations à Aubagne et Gémenos

Le village de Gémenos est très attaché au souvenir de sa libération par les Tabors marocains. Le 20 août dernier la population était invitée à s'habiller en costumes de l'époque, et nombreuses ont été les personnes qui ont déféré à cette invitation. Après un dépôt de gerbes devant le monument aux morts, un convoi de véhicules militaires (GMC, Dodges, Command cars et jeep), les porte-drapeaux et les figurants en uniformes de goumiers ont entraîné la population dans un défilé à travers le village jusqu'à l'hôtel de la Magdeleine dans lequel le général de Lattre avait installé son quartier général. Un nouveau déplacement vers le carré militaire où des enfants représentant le Conseil municipal des jeunes ont fait d'émouvantes déclarations avant un dépôt de gerbe par la KOUMIA. Un dîner organisé par l'UNC a ensuite rassemblé une centaine de personnes autour de la table d'honneur présidée par le maire, Roland Giberti, en présence du colonel commandant la Légion étrangère à Aubagne, des conseillers municipaux et de M. et Mme Gonzales, membres de la KOUMIA. Le lendemain 21 août a eu lieu la commémoration de la libération d'Aubagne par les goumiers du 2e groupe de Tabors marocains dont plusieurs dizaines sont restés sur le champ de bataille et sont inhumés dans un carré militaire au cimetière des Passons. Une gerbe y a été déposée par la KOUMIA en présence des autorités locales, de nombreux porte-drapeaux et d'un détachement du 1er régiment étranger. Un cortège s'est ensuite déplacé de l'hôtel de ville jusqu'au monument aux morts.

SergeGonzalés

Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur



Assemblée Générale du 8 octobre 2022

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA KOUMIA DU 8 OCTOBRE 2022 à Saulxures-sur-Moselotte

Après que Noëlla Blampain, Secrétaire Générale et Denise Stappiglia, Secrétaire adjointe, aient enregistré les présents et les pouvoirs, la séance est ouverte à 9h 15.

Nombre de membres à jour de cotisation 107

Présents 17

Représentés et excusés 34

Excusés 4

Le Président remercie Monsieur Hervé Vaxelaire, Maire de Saulxures-sur-Moselotte, de nous accueillir dans la salle du Conseil Municipal.

Une minute de silence est ensuite observée à la mémoire des membres disparus au cours de l'année.

1) Rapport moral du président

Le président fait lecture du rapport moral annexé à ce compte rendu.

Le changement de siège social avec modification des statuts a fait l'objet d'un arrêté le 4 Mars 2022.

L'association a été enregistrée à la préfecture des Vosges le 18 juillet 2022.

Il fait état des relations avec les partenaires privés ou publics au niveau national qui sont précieux pour notre association.

Il souligne l'importance de la communication avec :

- la poursuite de la publication du bulletin,
- le rôle essentiel de la Newsletter gérée avec brio par Jean-Sébastien Aubert,
- le site internet très apprécié par ceux qui le consulte et qu'il faut alimenter,
- l'importance des réseaux sociaux aujourd'hui et les progrès à mener dans ce domaine.

Concernant la vie des sections telle qu'elle est relatée dans le rapport moral, il mentionne le message de Madame Chantal Sornat adressé à tous les membres.

« Ce rapport moral ne répond pas aux deux grandes difficultés rencontrées par notre association qui ont déjà été évoquées à plusieurs reprises : la désertification des sections autres que les Marches de l'Est et de Paris et le déséquilibre structurel de nos finances.

Si un nouveau membre a bien voulu accepter la présidence de la section PACA, la présence aux manifestations de mémoire ou de réunion amicale montre que rien n'est changé. »

Pour ce qui concerne la région PACA, il cite la réponse de Louis-Jean Duclos :

« Quelles que soient les critiques que peuvent susciter l'actuelle gouvernance, celle-ci inscrit son activité dans la perspective de la survie de l'Association à l'inverse de la précédente qui avait acté implicitement la fatalité de sa disparition, à l'instar de la grande majorité des associations combattantes.

Ainsi considère-t-elle que la "désertification des sections" n'est pas une fatalité mais qu'elle reflète surtout la défaillance de ses animateurs, ou plutôt leur absence et l'expression d'un pessimisme mortifère tel que celui qui vous conduit par exemple à affirmer injustement que dans la "région PACA" la présence aux manifestations de mémoire ou de réunion amicale montre que rien n'est changé alors que le rapport moral 2022 dont vous avez connaissance mentionne au titre des activités de celles-ci les dates des 29/03, 29/04, 8/05, 20 et 21/08, 28/08. Je pense que ce serait une mauvaise action portée contre la mémoire des Goums que de décourager les bonnes volontés d'où qu'elles viennent. »

Le Président ajoute que l'on peut légitimement s'interroger sur les raisons qui ont conduit à une telle désertification en région Provence-Côte d'Azur.

Et comment une région qui comptait, il y a une trentaine d'année le plus grand nombre d'anciens goumiers, dans laquelle La KOUMIA a érigé trois monuments à la mémoire des Goums qui s'y sont illustrés, qui a eu l'honneur de compter son Président national dans ses rangs durant une quinzaine d'années, n'a pas été en capacité de transmettre le flambeau à des descendants ou des membres sympathisants pour faire vivre la mémoire des Goums?

A contrario, les anciens goumiers de la région des Marches de l'Est, en nombre bien plus restreint, se sont employés sans relâche à organiser eux-mêmes les commémorations à la Croix des Moinats, en contact étroit avec les élus, les associations patriotiques, le Consulat du Maroc, à témoigner de leur vécu au sein des Tabors au travers de conférences ou d'expositions. Autant d'efforts qui expliquent aujourd'hui l'engagement de tous dans les Vosges pour cette mémoire.

Dans son message, Madame Chantal Sornat ajoute « *De même en Corse qui ne compte qu'un seul membre ami, dévoué pour nos manifestations de mémoire.* »

Le Président répond avoir reçu de Corse plusieurs messages qui figureront dans la prochaine newsletter et qui, en contradiction avec ces affirmations, montrent une réelle activité de mémoire autours des Goums associant étroitement les autorités, des associations, mais aussi de nombreux jeunes. Il ajoute que tous sont déjà engagés dans la préparation du 80eme anniversaire de la libération de la Corse.

A ce propos, le Président souhaite qu'une délégation de La KOUMIA soit présente en Corse. Il propose dans ce but, que la prochaine Assemblée Générale se tienne à Epinal, le samedi 6 mai, à l'occasion de la cérémonie en l'honneur des Goums marocains qui se tiendra le lundi 8 Mai suivant. Le dimanche sera consacré à un voyage découverte.

Le rapport moral est soumis au vote:

Il est adopté à l'unanimité moins la voix de Madame Chantal Sornat qui a donné pouvoir au Président pour la représenter et voter contre et celle de Madame Anne Azam Pradelles qui a également donné pouvoir au Président ou à un autre membre pour voter abstention, « *les éléments soulevés par Madame Chantal Sornat appelant des éclaircissements* ».

2- Élection au conseil d'administration.

-A l'unanimité, élection définitive d'Olivier Kempf et Dominique Pierson.

-Election de membres sympathisants

-Sur la proposition du Président est traité à ce moment le seul point à l'ordre du jour concernant le Conseil d'Administration.

Les **membres du CA** présents et représentés, en conformité avec les statuts, approuvent à l'unanimité les candidatures comme membres sympathisants de :

-Monsieur le Professeur Mohammed Bokbot, Professeur d'histoire à l'Université de Fez, parrainé par Louis-Jean Duclos et Jean-Marie Scotton.

-Madame Brigitte Vanson, Maire de Ventron, parrainée par Jean-Marie Scotton et Martine Dubost.

-Monsieur Alain Allegre, Président de l'association USS-Corsica, parrainé par Georges Tardieu et Jean-Marie Scotton.

-Monsieur Philippe Rouget de Conigliano, cinéaste et documentariste, parrainé par Patricia Boyer de LaTour et Jean-Marie Scotton.

3 - Comptes

Année 2021

Présentation des comptes 2021

Avant de donner la parole à Arnaud le Leveur, Trésorier, le Président rappelle la suite du message concernant les comptes adressé à tous par Madame Chantal Sornat.
« *Le déséquilibre structurel de nos finances*

Je souligne d'abord que reste en suspend le rejet des comptes de l'exercice précédent pour signifier qu'ils n'étaient ni sincères, ni ne présentaient une image fidèle de l'exercice.

Il s'en suit que sans régularisation de ces comptes, un doute manifeste plane sur la validité de l'exercice 2021 qui succède à l'exercice 2020.

Les comptes présentés pour 2021 sont fondés sur le solde bancaire retenu pour clore l'exercice précédent. Aucune contestation de ce solde n'est aujourd'hui formulée, ni sur les recettes et dépenses inscrites sur le compte bancaire et reprises dans les comptes présentés pour l'exercice 2020.

J'en conclus que si les membres qui ont voté contre le budget de l'exercice précédent ne votent pas contre le budget de l'année 2021, c'est qu'ils ne peuvent formuler aucune contestation sur le budget 2020, ce qui équivaut à son approbation.

Je demande que cette question soit mise à l'ordre du jour et posée à l'assemblée générale.

Le budget 2021 est présenté avec un solde bénéficiaire de 37 220,93. C'est exact selon la présentation comptable qui fait de la vente du local un produit exceptionnel.

En réalité pour faire simple, si l'on fait la différence entre les recettes (6 189,29) et les dépenses courantes de fonctionnement de l'année (12 211,85), le solde donne un déficit de 6 022,56.

Ce déficit a été absorbé par les ressources obtenues en vendant le local, opération qui s'avère maintenant bien utile malgré l'opposition exacerbée de certains membres.

Le budget prévisionnel fait état d'un déficit de 7105 euros malgré les économies résultant du déménagement (absence de charges immobilières et gratuité de l'électricité).

Ces déficits successifs ne sont pas conformes aux engagements pris par le trésorier lors de l'AG 2021 et de revenir à "une gestion saine" des comptes, ce qui m'avait particulièrement choqué lors de l'AG, et de limiter obligatoirement les dépenses aux recettes.

Je constate une dépense de 720 euros pour l'intervention d'un expert-comptable chargé d'établir nos comptes qui ne comporte qu'environ 250 mouvements de dépenses / recettes et constituent une comptabilité de trésorerie en partie simple puisque nous n'avons pas de compte de tiers. Cette forme de comptabilité qui a toujours existé sans problèmes et a été approuvée par tous vos prédécesseurs a été acceptée sans difficulté par le ministère de la défense lorsque nous avons établi les dossiers de demande de subventions pour nos deux monuments.

Cette dépense me conforte dans ma décision de ne pas donner mon accord au rapport financier. de quitus au trésorier».

Arnaud le Leveur expose ensuite le compte rendu financier:

Nous vous avons adressé les comptes annuels 2021 et ils vous ont été distribués. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il s'agit de la gestion de l'équipe précédente.

Nous avons ensemble décidé de faire appel à un expert-comptable (vous pourrez constater que les honoraires de sa mission ont été ramenés à un coût très raisonnable) de façon à marquer les différences entre le mode de fonctionnement antérieur et celui que nous souhaitons désormais imprimer.

Le principal produit d'exploitation est constitué par les cotisations (4957€).

Les principales charges de l'année 2021 sont les suivantes :

- entretien/réparations : 2220€
- primes d'assurances : 1260€
- bulletin La Koumia : 3473€
- déménagement : 2460€ (ce montant est prohibitif compte-tenu du peu d'importance du lot transféré)

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport financier, approuve à l'unanimité, moins la voix de Madame Chantal Sornat qui a donné pouvoir au Président pour la représenter et voter contre et celle de Madame Anne Azam Pradelles qui a également donné pouvoir au Président ou à un autre membre pour voter abstention, « *les éléments soulevés par Madame Chantal Sornat appelant des éclaircissements*, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit :

des produits d'exploitation de 6189,29€

des charges d'exploitation de 18401,14€ dont 3731€ de stock qui n'ont pas été supprimés par l'équipe précédente

un résultat d'exploitation négatif de 12211,85€

un résultat exceptionnel positif de 140000€ lié à la vente de l'appartement

des charges exceptionnelles de 90568€ (prise en compte de la valorisation antérieure du bien)

un excédent de 37220,15€

et donne quitus à Monsieur A. le Levreur pour sa gestion dudit exercice.

L'actif immobilisé de l'association est de 728€, l'actif circulant de 144213,93€ pour un total bilan de 144941,93€

Les fonds propres sont de 144177,93€ et les dettes de 764€.

L'assemblée générale décide de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la manière suivante :

- résultat : excédent de 37220,15€
- affectation en totalité en report à nouveau

Monsieur A. le Leveur présente alors le prévisionnel 2022

Prévisionnel 2022 La Koumia

<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>		
Cotisations	5000	Bulletin	2000
Subventions	675	Site Internet	150
		Gerbes	1000
		Déplacements	1000
		Réceptions	2000
		Entretien Croix des Moinats	500
		Expert-Comptable	780
		Aménagement bureau	2000
		Fournitures bureau	400
		Prime d'assurance	1000
		Frais postaux	500
		Services bancaires	100
		Cotisations	350
		Dons	1000
Total	5675	Total	12780
<u>Perte</u>	7105		

Nous réduisons fortement le coût du bulletin, nous n'avons plus de dépense d'entretien ni de dépense téléphonique ni de frais pour les opérations courantes.

Le trésorier remercie les personnes concernées.

Les frais pour l'aménagement du bureau seront uniques et il convient de minimiser les réceptions.

Nous devons augmenter le nombre de cotisants et rechercher des subventions pour conforter nos comptes à l'avenir.

Le trésorier précise que les placements ne sont guère rémunérateurs et qu'il serait bon d'étudier un investissement immobilier qui générerait des revenus réguliers. Le trésorier et la trésorière adjointe rappellent à ce sujet qu'ils avaient à l'époque opté pour cette solution au lieu de la vente de l'appartement mais que cette proposition n'avait pas été retenue. Cette option est à remettre à l'étude car elle permettrait d'équilibrer les comptes et d'assurer la pérennité de notre association. Le Président, qui était en faveur de la vente du siège de Boulogne-Billancourt, souligne à ce propos qu'il appartiendra au prochain Conseil d'Administration de mettre ou non ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale.

Dans tous les cas, les placements de La Koumia doivent se faire dans le strict respect des statuts et des textes régissant les associations d'utilité publique.

Il souligne d'autre part l'importance de faire un distinguo entre les frais de fonctionnement qu'il y a lieu d'optimiser et les dépenses engagées pour pérenniser la mémoire des Goums telles que vitrine d'exposition, fanions, livre d'or, entretien des monuments, édition du bulletin ...

Le budget prévisionnel est ensuite soumis au vote et adopté à l'unanimité (moins, comme précédemment ,une voix et une abstention).

4-La Proposition de Jean-Marc Thiabaud d'une cotisation à vie est rejetée à l'unanimité.

5-Communication

Traité lors du rapport moral.

6-Modification des statuts

-Modification des statuts pour possibilité de réunion (ou participation individuelle) bureau, CA, AG par internet ou visioconférence.

Le Président remercie Dominique Pierson d'avoir accepté de réfléchir sur ce sujet. Il fait lecture de ses conclusions :

« J'ai, comme promis, regardé l'évolution nécessaire des statuts de la KOUMIA relativement aux nouveaux modes possibles de consultations des membres et du Conseil d'administration.

Concernant les Associations reconnues d'utilité publique (ARUP), cette évolution est évidemment possible et souhaitable. La période du COVID nous a montré que cela était nécessaire.

Si les modifications statutaires ne posent pas réellement de difficultés particulières, il est souvent fait référence au Règlement Intérieur. Il faudrait également amender ce document. Existe-t-il ?

Je pense qu'il faudrait profiter de cette modernisation statutaire pour faire un « tour » plus global de la rédaction de nos statuts et du règlement intérieur. Aussi, je te suggère de sursoir à statuer et de proposer lors de l'assemblée de 2023 une refonte plus générale du pacte statutaire et du règlement qui sera peut-être à rédiger. »

Il est proposé que ce sujet figure à l'ordre du jour du prochain CA qui décidera, en fonction des travaux du groupe de travail, de le faire figurer ou non à nouveau à l'ordre du jour de la prochaine AG. Le Président demande à tous les membres souhaitant s'associer à cette réflexion de contacter Dominique Pierson.

7- - Les sections

Présentation des activités et projets des sections

-Ile de France.

Détaillées lors de la lecture du rapport moral dans lequel elles figurent. L'assemblée se félicite de la vitalité de cette section représentée à l'AG par sa Présidente.

-PACA

Traité lors du rapport moral.

-Corse

Idem

-Aquitaine

Le Président a été joint par Christian Rougeux, son Président qui prévoit une prochaine réunion de la section.

Michel Boudet a rencontré Monsieur Verges, directeur de L'ONACVG qui serait disposé à mettre à notre disposition une exposition qu'il a réalisée sur les Goums. Est posé le problème de l'acheminement au moindre coût.

-Marches de l'Est

Les activités ont été détaillées dans le rapport moral. Le Président exprime le souhait que le local du siège social, désormais quasiment aménagé, devienne un lieu de rencontre et d'information sur l'histoire des Goums marocains, notamment à destination des jeunes.

Il fait part de la totale adhésion de La KOUMIA à la réflexion en cours sur un itinéraire mémoriel concernant la Bataille des Vosges, en partenariat avec les communes, l'Onacvg, le Département, la Région...

Projet de réorganisation de JS Aubert

En l'absence de Louis-Jean Duclos et Jean-Sébastien Aubert, de l'évolution positive de la situation de la section Provence-Côte d'Azur, des projets exprimés par le Président de la section Aquitaine, il est décidé de sursoir à toute décision.

8 -Alnif -Voyage au Maroc

Les informations données par le Ministère laissant augurer d'une inauguration du cimetière d'Alnif en février 2023, le Président remercie Monsieur Yann Bignon, Directeur de l'ONACVG des Vosges d'avoir sollicité son collègue de Casablanca pour savoir si une date était fixée afin de prévoir la présence d'une délégation de La Koumia et un voyage dans le sud marocain à cette occasion.

9- - Le musée

Comme proposé par Madame Adeline Rouzier Deroubaix du Ministère, le Président va rencontrer prochainement, à l'Hôtel national des Invalides, le Général Jean-Pierre Duplany, Délégué au patrimoine de l'Armée de Terre, en charge du devenir de la collection des Goums dans le futur pôle muséal de Draguignan.

10 -Archives

A ce jour nous ne disposons toujours pas des archives de La KOUMIA en possession du Contrôleur Général Claude Sornat. Celui-ci s'est engagé cet été à les remettre Serge Gonzalès, Président de la section Provence-Côte d'Azur qui a accepté cette mission et doit le contacter prochainement.

11Partenariat pour une exposition photographique enrichie de témoignages à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Libération de la Corse. Le Président expose la demande de partenariat pour un riche projet que prépare Monsieur Roberto BATTISTINI pour le 80^{ème} anniversaire de la libération de la Corse. Il rappelle que récemment, à la Maison du Maroc, celui-ci a mis gratuitement à la disposition de La KOUMIA l'exposition réalisée pour le 70^{ème} anniversaire de la Libération de la Corse. Cet événement a été un grand succès et il le remercie à nouveau.

Malheureusement, à l'unanimité, les membres présents qui ont préalablement pris connaissance du dossier, considérant que notre association n'est pas en mesure de porter un tel dossier compte tenu du nombre de membres actifs, de surcroît dispersés sur la France, se prononce contre ce partenariat.

Le Président souligne que La KOUMIA sera heureuse de donner un large écho à cette exposition préfigurée par celle de la Maison du Maroc et qu'il en a informé la Mairie de Marseille qui pourra être intéressée à l'occasion des commémorations de sa libération en 2024.

Pour conclure, le Président informe l'assemblée que dans le cadre d'une convention avec le Conseil Départemental, le carrefour et l'aire de stationnement de la Croix des Moinats sont en cours d'aménagement .

Il saisit cette occasion pour remercier le Conseil Départemental pour l'aide constante apportée dans l'entretien du site de la Croix des Moinats.

En l'absence de question diverses, la séance est levée à 10h 50 et le Président invite tous les membres à se rendre au siège de La KOUMIA pour son inauguration .

Rapport moral du 8 octobre 2022

Chers Amis,

Une année après que vous m'avez fait l'honneur de me confier la présidence de La KOUMIA, je vous invite à en lire le rapport moral que j'ai fait le choix de rédiger de manière relativement exhaustive à l'attention de ceux qui ne reçoivent pas la Newsletter. Celle-ci, comme toutes les actions citées au niveau national et dans les différentes sections, témoigne de la vitalité de notre Association et je voudrais remercier chacun d'entre vous d'y apporter sa contribution, que ce soit par sa cotisation ou de manière plus engagée en fonction de ses possibilités. C'est une réelle satisfaction d'avoir vu entrer cette année de nouveaux membres, pour la plupart membres sympathisants et très investis dans la vie de notre association comme en témoigne aujourd'hui la composition du Conseil d'Administration. A ce jour, le nombre de membres à jour de cotisation est approximativement d'une centaine.

I. Siège social. Changement de statuts.

°Arrêté du 04 mars 2022 approuvant des modifications apportées aux statuts de l'association reconnue d'utilité publique dite « La KOUMIA » (Association des anciens des goums marocains et des affaires indigènes en France) portant sur le transfert de son siège .

L'intitulé et l'Article 1 sont ainsi modifiés:

« LA KOUMIA
Association d'utilité publique
Association des Anciens des Goums Marocains en France
Nouveaux statuts

Modifiés part délibération du 9 octobre 2021 à Saulxures sur Moselotte (88) »

I. Buts et composition de l'association.

L'Association dite "LA KOUMIA" (Association des Anciens des Goums marocains et des Affaires indigènes en France) fondée en 1952, a pour but de venir en aide aux anciens des goums et des A.I. en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuves ou orphelins) une aide morale et matérielle. Elle s'attachera à soulager dans la mesure de ses moyens les souffrances causées par la guerre et dans ce but, s'efforcera de maintenir les liens d'amitié et de solidarité qui unissent les anciens des Goums marocains et des A.I. Elle défendra en outre leurs intérêts matériels et moraux. Sa durée est illimitée.

Elle a son siège à Saulxures-sur-Moselotte.

La KOUMIA agira en toutes circonstances pour perpétuer le souvenir de l'épopée des Goums marocains et celui de l'œuvre accomplie par les Affaires Indigènes au Maroc. » °

Les changements concernant dirigeants, siège, statuts de La KOUMIA ont été enregistrés par la préfecture des Vosges le 18 Juillet 2022.

II. Rapport de gestion financière

Il fait l'objet d'une présentation séparée par Monsieur Arnaud le Levreur, trésorier de La KOUMIA.

III. Relations avec partenaires privés ou publics au niveau national

-A. Ministère

Le Président a eu l'honneur de rencontrer au Ministère Madame ROUZIER-DEROUBAIX Conseillère Lien armées Nation et Monde combattant

Cabinet de la Ministre déléguée, chargée de la mémoire et des anciens combattants auprès de la Ministre des Armées Fédération Maginot AG

pour un entretien portant sur le statut de la collection des Goums marocains et son devenir sur le pôle muséal de Draguignan mais également sur le cimetière d'Alnif pour lequel sont confirmés les travaux d'aménagement et la restauration des tombes de goumiers qui s'y trouvent.

-B. Le Président et Didier Rochard, Porte Drapeau ont représenté La KOUMIA à l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale André Maginot qui s'est tenue à Saint-Etienne, le 1er et 2 juin 2022.

-C. Comité de la Flamme

Didier Rochard, Porte Drapeau, a représenté La KOUMIA à l'Assemblée Générale du Comité de la Flamme qui a eu lieu le jeudi 24 mars à l'Hôtel des Invalides.

-D. 14 Juillet

Didier Rochard a représenté La KOUMIA et assisté au défilé militaire du 14 juillet 2022.

-E. Fondation Lyautey

Plusieurs occasions nous ont permis de rencontrer Claude Jamati, Président de la Fondation Lyautey, et Alain Vauthier, Vice-Président, aujourd'hui membres sympathisants de La Koumia :

-une conférence en novembre à Paris de Louis Jean Duclos : "Lyautey, visionnaire du futur du Maroc"

-le 8 mai suivant devant le monument de la Croix des Moinats pour un dépôt de gerbe.

-le 9 mai pour le conseil d'administration de La KOUMIA au château de Thorey-Lyautey .

- le 11 mai, où le Président de La Koumia, Martine Dubost et Louis-Jean Duclos, Vice-Présidents, Didier Rochard, Porte -drapeau et plusieurs membres se sont associés à l'hommage rendu au Maréchal Lyautey, Place Denys Cochin et aux Invalides. A cette occasion, une gerbe a été déposée devant le monument des Goums marocains de Paris.

-F. Université de Cergy-Pontoise

Plusieurs d'entre nous ont accepté d'aider Monsieur Kylian Prévost, étudiant en Master 1 à l'université de Cergy-Pontoise qui réalise actuellement un mémoire portant sur les troupes marocaines durant la guerre d'Indochine avec le professeur Éric Vial comme directeur de mémoire.

IV-Événements au niveau national

-A. Remise des insignes de Grand' Croix de la légion d'honneur au Colonel Gonzales

Le lundi 20 décembre, à l'hôtel de Salm, Louis-Jean Duclos, Vice-Président de La KOUMIA, qui portait son drapeau, Martine Dubost, Vice-Présidente, Annick Scotton et moi même avons eu le plaisir d'assister à la remise des insignes de Grand' Croix de la légion d'honneur au Colonel Jean Gonzalès par le Général d'armée Benoît Puga, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.

-B. AG extraordinaire s'est tenue le 22 Janvier 2022 à Saulxures sur Moselotte pour voter le changement de siège social, faute de quorum le 8 octobre 2021.

-C. Un Conseil d'Administration s'est tenu le 18 Mars, à Paris, au siège de la FNAM.

-D. Un Conseil d'Administration s'est tenu le 9 MAI au château de Thorey-Lyautey.

-V-Communication

-A.Bulletin de La KOUMIA

Témoignage majeur de l'histoire de notre association et par la même de celle des Goums marocains grâce aux nombreux récits qui sont aujourd'hui accessibles par internet, nous nous devons d'en poursuivre la publication. Le numéro 190-2021-60e année a été publié et le suivant devrait paraître dans les mois qui viennent .

-B.Newsletter

Grâce au talent de Jean-Sébastien Aubert, quatre Newsletters ont vu le jour en un an, établissant un lien et une information des plus précieux pour la vie de notre Association .

-C.Site internet de La Koumia

Remarquablement réalisé de l'avis de ceux qui le consultent, il mériterait d'être étoffé de beaucoup d'événements concernant La KOUMIA.

Le Capitaine Barbaize qui gère le site de La KOUMIA n'ayant pu se libérer pour le CA du 18 mars, ce sujet important sera à revoir ultérieurement.

-D.Réseaux sociaux

Il s'agit d'un sujet incontournable de nos jours et lors du CA du 18 mars, Loic Chancerelle, par visioconférence, nous a présenté le site qu'il anime sur les Goums marocains et nous a invité à lui adresser toutes les informations, photos et comptes-rendus de manifestations sur le sujet.

-E.Presse locale

Les quotidiens locaux se font régulièrement l'écho de plusieurs manifestations relatives à l'histoire des Goums dans les Vosges, en Provence, en Corse.

-F.Insignes Koumia

Pour répondre à la demande constante d'insignes de La Koumia, 500 insignes de boutonnière (modèles de 40mm) ont été commandés à la société Promodis-8 MAI.

VI-VIE DES SECTIONS

-A.CORSE

Comme chaque année, Georges Tardieu, Président de la section Corse, et son équipe, à l'occasion du 78 ème anniversaire de la libération de la Corse ont déposé en 2021 et déposeront cette année, au nom de La KOUMIA, une gerbe au Teghime, une à la nécropole de Saint Florent, un bouquet au cimetière civil sur la tombe d'un combattant tué au Col, un bouquet sur la stèle du Capitaine Then entré dans la ville à la tête des goumiers dès la première heure du 4 octobre 1943 et enfin une gerbe devant le monument aux morts de la ville.

-B.MARCHES de l'EST

-1.ONAC-VG Vosges

Le Président a rencontré Monsieur Yann Bignon, Directeur de l'ONACVG, toujours d'une aide précieuse pour notre Association. L'entretien a porté, entre autre, sur la possibilité de pouvoir disposer de l'une ou l'autre des deux belles expositions réalisées par l'ONAC-VG des Pyrénées-Atlantiques. Celui-ci a eu l'obligeance de contacter son collègue, Monsieur Jean-Francois Verges, Directeur de l'ONACVG de ce département. Les modalités pratiques de ce projet sont en cours de réflexion.

LA KOUMIA

-2. Consulat du Royaume du Maroc à Strasbourg

-Le Président et son épouse ont été reçus le 14 octobre par Monsieur Driss El Kaissi, Consul Général du Maroc à Strasbourg.

-Pour répondre à sa demande, La KOUMIA a eu le plaisir d'organiser une rencontre avec plusieurs acteurs de la mémoire des Goums dans les Vosges, en y associant la visite des lieux les plus marquants. Après avoir été reçus par le 1er Régiment de Tirailleurs et le Conseil Départemental nous le fûmes à Basse sur le Rupt, par Madame Nadine Perrin, Maire, à Thiefosse, par Monsieur Stanislas Humbert, Maire, dans la salle du conseil municipal de Saulxures sur Moselotte par Monsieur Hervé Vaxelaire, Maire, et Madame Evelyne Toussaint, tous membres de La KOUMIA.

-le 6 avril, au Consulat de Strasbourg, le Président, en remplacement de Louis-Jean Duclos, empêché, a donné, en compagnie du Colonel Logette, une conférence sur les Goums marocains et la libération de l'Alsace.

-le 8 mai, à la Croix des Moinats, le Consul du Maroc a déposé une gerbe et remis au Président de La KOUMIA un trophée « Ami du Maroc ».

-3. Conseil Départemental

A l'occasion de la visite du Consul, le Président et plusieurs membres de La KOUMIA ont été reçus par Monsieur William Mathis, Vice-président du Conseil Départemental, représentant Monsieur Francois Vannson, Président, accompagné de Monsieur Damien Charpentier, Directeur Général des Services, pour un entretien très constructif portant sur le monument de la Croix des Moinats, des projets associant les jeunes et la réalisation d'un parcours mémoire historique sur la Seconde Guerre Mondiale.

Une convention a été signée pour un aménagement du site de la Croix des Moinats entre La KOUMIA, propriétaire, et le Conseil Départemental. Les travaux ont débuté fin septembre. Une autre convention est en cours de signature pour la gestion des espaces verts du monument.

-4. 1er Régiment de Tirailleurs

La KOUMIA, représentée par Noëlla Blampain, Secrétaire Générale, Denise Stappiglia, Secrétaire, Arnaud le Levreur Trésorier, Jean-Marie Scotton, Président, en présence de Monsieur Stéphane Viry, Député, a eu le plaisir d'être accueillie par le Commandant du 1er Régiment de Tirailleurs d'Epinal, le Colonel Thomas Lanusse-Cazalé et le Capitaine Jean-Michel Filippi, Officier Supérieur Adjoint. Après une passionnante visite commentée de la salle d'honneur retraçant l'histoire des Tirailleurs, de leur création à aujourd'hui, nous nous sommes rendus devant le monument aux Tirailleurs de Mostaganem pour une photo en compagnie de Messaoud V, le bélier mascotte du Régiment.

-5. Le 8 mai dans les Vosges.

Plus d'une trentaine d'entre nous ont pu participer les 8 et 9 mai à ces journées de commémoration et de rencontre, tout à la fois chargées d'émotion et de convivialité :

-à Saulxures-sur-Moselotte, siège de notre Association, où Michel Roussin, ancien Ministre, et le Président de La KOUMIA ont été associés au dépôt de gerbe de la municipalité devant le monument aux morts de la commune.

-à Thiefosse où, après le service religieux à la mémoire des victimes de guerre civiles et religieuses, s'est déroulée une cérémonie d'hommage devant la stèle des Goums marocains puis devant le monument aux morts. Didier Rochard et Henri de Saint Bon y représentaient La KOUMIA en qualité de Porte-drapeau.

-à Basse sur le Rupt, où cette année, la cérémonie de la Croix des Moinats était marquée par la présence d'un piquet d'honneur du 1er Régiment de Tirailleurs et la participation des élèves du collège de Cornimont engagés dans la réalisation d'un film sur les Goums marocains.

-Elle s'est tenue en présence notamment de Monsieur David Percheron, Secrétaire Général, représentant Monsieur Yves Séguy, Préfet des Vosges, Monsieur Michel Roussin, ancien Ministre, Monsieur Driss El Kaissi, Consul Général du Royaume du Maroc à Strasbourg, Monsieur Jérôme Mathieu, Vice Président représentant Monsieur François Vannson, Président de Conseil Départemental, Monsieur Yann Bignon, Directeur de l'ONACVG des Vosges.

-6. Film Goums marocains

Sollicitée par Monsieur David SAGE, Principal du Collège Hubert CURIEN, de CORNIMONT pour aider les élèves de 3e à réaliser un film sur l'engagement des Goums marocains dans les Vosges, La KOUMIA a fait un don de 500 euros et plusieurs de ses membres ont apporté leur aide à la réalisation de ce projet.

-7. Quinzaine marocaine à Saulxures.

A l'occasion des fêtes de sa Libération, la commune rend cette année un hommage particulier aux Goums marocains. La Koumia s'y associe au travers d'une exposition montée par Stanislas Humbert, maire de Thiefosse et administrateur de l'association, et une conférence sur la Bataille des Vosges par Jacques Grasser, historien, membre de La KOUMIA.

Elle tiendra également son Assemblée Générale à cette occasion et inaugurera son nouveau siège social.

-8. Aménagement du siège social de La KOUMIA

Le magnifique local mis à la disposition de La KOUMIA par la municipalité et dont les fenêtres donnent sur les hauteurs où les Goums ont combattu, méritait un bel ameublement qui puisse concilier archivage et lieu de rencontre autour de la mémoire des Goums marocains. Le concours de tous nous a permis d'atteindre ce but et il nous faut notamment remercier Monsieur Pascal Mener du musée militaire de Vincey pour nous avoir offert une magnifique vitrine qu'il eut été impossible de déplacer sans l'investissement du Capitaine Filippi du 1er Régiment de Tirailleurs dans l'aménagement de notre siège .

-C. ILE de FRANCE

Une activité marquée par un riche programme de rencontres que m'a adressé Jean-Sébastien Aubert.

Septembre 2021 : Déjeuner/conférence de M. Guillaume Denglos : "le dernier Maréchal d'empire : Alphonse Juin, le Maroc et l'Afrique du Nord.

Octobre 2021 : Déjeuner chez notre Ami Franck Flecksteiner après nous être retrouvés autour de la Stèle en hommage au Goumiers Marocains, place Denys Cochin à Paris.

Novembre 2021 : Rendez-vous au Dôme des Invalides autour du tombeau du Maréchal Lyautey puis déjeuner en compagnie de Monsieur Jamati avec une conférence de Louis Jean Duclos : "Lyautey, visionnaire du futur du Maroc ».

Décembre 2021 : Déjeuner/débat autour de notre camarade Henri de Saint Bon : "L'Islam à la lumière de la foi Chrétienne". Intervention de L.J Duclos et Patricia Boyer de Latour devant l'association « l'Ambassadrice" à l'Assemblée Nationale : "Les Goums marocains aux côtés de la France dans la 2ème Guerre Mondiale".

Janvier 2022 : Découverte de l'exposition "Arts de l'Islam" au Musée d'Art et d'Histoire Paul Eluard de Saint Denis suivi d'un déjeuner.

Mars 2022 : Conseil d'Administration à la Fédération Maginot avec un déjeuner, puis un échange avec la maison d'édition du Colonel Gaujac autour de son dernier livre sur les Goumiers marocains.

Avril 2022 : Déjeuner/conférence en compagnie de Madame Véronique ANATOMARCHI, Professeur Agrégée (PRAG) d'histoire - Université Paris-Descartes - Chercheuse affiliée au CERLOM-INALCO, qui nous a présenté son travail : La libération de la Corse (1943-1944) redécouverte d'un objet orphelin, l'album de photographies du capitaine de Mareuil (1910-1987). Issu des Etudes Corses n°82-Années 2017/2018 de l'Association des Chercheurs en Sciences Humaines (domaine corse).

Juin 2022 : Exposition à la Maison du Maroc "Goums Marocains : une mémoire à l'épreuve du temps" avec les œuvres de M. BATTISTINI, grand photographe. Vernissage le 16 juin en présence du Consul du Maroc à Paris, suivi d'une conférence de Louis Jean Duclos animée par Patricia Boyer de Latour.

-D.Provence -Côte d'Azur

-Le 29 avril 2022, a eu lieu au domicile de Claire Scotton et Pascal, à Marseille, en présence du Président et de son épouse, une réunion de plusieurs membres ou futurs membres de la section Provence-Cote d'Azur; Serge Gonzalès et Sophie, Michel Marin et Françoise, Didier Aubert, Patrick Lesueur, et Daniel Mathieu. Plusieurs s'étaient excusés, d'autres n'avaient pu être contactés faute de listing établi.

-Le mardi 29 mars 2022, le Président et Serge Gonzales, Président de la section Provence Côte d'Azur ont rencontré Madame Lisette NARDUCCI, Adjointe au Maire de Marseille, en charge des Familles, Des Mémoires & Anciens Combattants.

L'entrevue a porté sur le rôle tenu par les Goums marocains dans l'histoire de Marseille et le souhait exprimé par Monsieur le Maire et elle même qu'un hommage leur soit rendu à l'occasion des prochaines commémorations de la Libération de la ville en août 1944, et plus particulièrement à l'occasion du 80ème anniversaire. La Koumia est disposée à aider la ville dans ces projets.

-Le lendemain, le Président et Serge Gonzalès ont rencontré Monsieur Saïd Bakhkhar, Consul Général du Royaume du Maroc à Marseille, qui leur a également réservé le meilleur accueil. -Le 8 mai, Claire Scotton a représenté La Koumia lors des commémorations à la Mairie de Marseille.

-Le 20 août, le Président Serge Gonzalès représentait La Koumia au village de Gémenos très attaché au souvenir de sa libération par les Tabors marocains.

Après un dépôt de gerbes devant le monument aux morts, un convoi de véhicules militaires (GMC, Dodges, Command cars et jeep), les porte-drapeaux et les figurants en uniformes de goumiers ont entraîné la population dans un défilé à travers le village jusqu'à l'hôtel de la Magdeleine dans lequel le Général de Lattre avait installé son quartier général. Un nouveau déplacement vers le carré militaire où des enfants représentant le Conseil municipal des jeunes ont fait d'émouvantes déclarations avant un dépôt de gerbe par La Koumia.

Un dîner organisé par l'UNC a ensuite rassemblé une centaine de personnes autour de la table d'honneur présidée par le Maire, Monsieur Roland Giberti, en présence du Colonel commandant la Légion étrangère à Aubagne, des conseillers municipaux et de M. et Mme Gonzales, membres de la KOUMIA.

-Le lendemain 21 août a eu lieu la commémoration de la libération d'Aubagne par les goumiers du 2e groupe de Tabors marocains dont plusieurs dizaines sont restés sur le champ de bataille et sont inhumés dans un carré militaire au cimetière des Passons. Une gerbe y a été déposée par La KOUMIA en présence des autorités locales, de nombreux porte-drapeaux et d'un détachement du 1er Régiment étranger. Un cortège s'est ensuite déplacé de l'hôtel de ville jusqu'au monument aux morts.

-Le 28 août, un très bel hommage a été rendu par la ville de Marseille, à l'occasion du 78eme anniversaire de sa Libération, aux soldats qui l'ont libérée.

Le matin, devant le char Jeanne d'Arc, au pied de Notre Dame de la Garde, étaient rassemblés autorités administratives et militaires, élus et responsables associatifs pour la cérémonie de commémoration. La KOUMIA était représentée par Serge Gonzalès, Président de la Section Provence Côte d'Azur, Porte drapeau, son Président Jean-Marie Scotton et son épouse, Claire Scotton et sa famille.

Dans son discours, le Maire a rappelé le déroulé de la Bataille de Marseille et mentionné que dès « le 23 août, les tirailleurs algériens, menés par le Général de Monsabert, et les goumiers marocains du Général Guillaume réussirent à entrer dans Marseille ». Après les dépôts de gerbes devant le char Jeanne d'Arc, les deux rangs protocolaires se sont déplacés devant le monument des Goums où le Président a déposé une gerbe au nom de La KOUMIA.

Pour conclure, je voudrais souligner l'importance d'inscrire dans nos projets pour l'année à venir la participation d'une délégation de La KOUMIA à l'inauguration du cimetière d'Alnif rénové et aux commémorations du 80ème anniversaire de la Corse. De même, qu'en partenariat avec le Conseil Départemental des Vosges, les Communes, le Consulat du Maroc, nous devons nous attacher à finaliser le projet d'un parcours mémoire sur les combats dans les Vosges, plus particulièrement destiné aux jeunes.

Jean-Marie SCOTTON

Président de La KOUMIA

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

223892 - LA KOUMIA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres	728,00		728,00	
21830000 mat bureaux informat	728,00		728,00	
Immobilisations financières				
TOTAL (I)	728,00		728,00	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Disponibilités	144 213,93		144 213,93	
51200000 banque	143 999,58		143 999,58	
53000000 caisse	214,35		214,35	
TOTAL (II)	144 213,93		144 213,93	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	144 941,93		144 941,93	

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

223892 - LA KOUMIA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du au
FONDS PROPRES		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires	106 957,78	
10300000 fonds associatif	106 957,78	
Réserves		
Excédent ou déficit de l'exercice	37 220,15	
<i>Situation nette (sous total)</i>	144 177,93	
TOTAL (I)	144 177,93	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
TOTAL (III)		
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	720,00	
40810000 frs fact non parvenu	720,00	
Autres dettes	44,00	
46710000 avances all	44,00	
TOTAL (IV)	764,00	
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	144 941,93	

COMpte DE Résultat DÉTAILLÉ

223892 - LA KOUMIA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du au
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	4 957,00	
70820000 <i>cotisations</i>	4 957,00	
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	675,00	
74000000 <i>subvention exploitat</i>	675,00	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	351,28	
79100000 <i>transfert de charges d'exploit</i>	351,28	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	206,01	
75800000 <i>pro div gest courant</i>	206,01	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	6 189,29	
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock	3 731,00	
60370000 <i>var stock marchandis</i>	3 731,00	
Autres achats et charges externes	14 477,14	
60610000 <i>edf-gdf</i>	-38,11	
60630000 <i>four pt equi outille</i>	54,99	
60640000 <i>four adminis bureaux</i>	482,61	
61321000 <i>provision charges/entretien</i>	189,59	
61350000 <i>locations mobilières ovh</i>	88,50	
61500000 <i>entretien réparations</i>	2 220,46	
61600000 <i>primes d'assurances</i>	1 260,58	
62260000 <i>honoraires</i>	720,00	
62270000 <i>frais actes contenti</i>	45,00	
62310000 <i>cartes + bulletin la koumia</i>	3 473,08	
62340000 <i>cadeaux fleurs</i>	559,00	
62510000 <i>voyages et deplaceme</i>	40,98	
62520000 <i>sncf train</i>	276,90	
62530000 <i>restaurants</i>	755,50	
62540000 <i>péages / parking</i>	32,90	
62550000 <i>demenagements</i>	2 641,00	
62570000 <i>receptions boissons</i>	26,77	
62610000 <i>telecom</i>	308,51	
62620000 <i>frais postaux</i>	588,51	
62700000 <i>service bancaire</i>	270,37	
62810000 <i>cotisations</i>	340,00	
62820000 <i>dons / pourboires</i>	140,00	
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	141,00	
63512000 <i>taxe fonciere impot</i>	141,00	
Salaires et traitements		

COMPTES DE RÉSULTAT DÉTAILLÉS

223892 - LA KOUMIA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du au
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	52,00	
65800000 <i>char div-gestion cou</i>	52,00	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	18 401,14	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-12 211,85	
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-12 211,85	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	140 000,00	
77500000 <i>prod cession éle act</i>	140 000,00	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	140 000,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	90 568,00	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	90 568,00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	49 432,00	
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	146 189,29	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	108 969,14	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	37 220,15	

Décisions du Conseil d'Administration

Cette rubrique a pour but de porter à la connaissance des membres de La Koumia les principales décisions prises par le Conseil d'Administration.

Conseil du Vendredi 18 Mars 2022

1-Admission comme membres sympathisants :

Monsieur Claude JAMATI Président de la Fondation Lyautey,
Monsieur Alain VAUTHIER Vice-Président de la Fondation Lyautey,
Monsieur le Docteur Philippe AUSSEDAT, ancien Maire de Portieux, et Geneviève AUSSEDAT,
Monsieur Philippe COLIN,
Monsieur le Docteur Pierre DENIS et Florence,
Madame Sylvia LACOMBE Veuve de Guerre (24 décembre 1993), Vice-présidente du Conseil Départemental de l'ONACVG Membre de la Société des membres de la Légion d'Honneur.

Conseil du Lundi 9 mai 2022

1-A l'unanimité sont élus Président et Vice-Président de la Section Provence Côte d'Azur, respectivement Monsieur Serge GONZALES et Monsieur Didier AUBERT.

2-Admission comme membre sympathisant :

Monsieur Michel MARIN, Saint Cyrien. Ingénieur en physique nucléaire.

Conseil du Samedi 8 octobre 2022

1-Élection au conseil d'administration :

Monsieur le Général Olivier KEMPF,
Monsieur Dominique PIERSON.

2-Admission comme membres sympathisants :

Monsieur le Professeur Mohammed BOKBOT, Professeur d'histoire à l'Université de Fez,
Madame Brigitte VANSON, Maire de Ventron, Conseillère Départementale,
Monsieur Alain ALLEGRE, Président de l'association USS-Corsica,
Monsieur Philippe ROUGET de CONIGLIANO, cinéaste et documentariste.

Conseil du Vendredi 20 janvier 2023

1-Election au Conseil d'Administration :

Jean Marc Thiabaud ayant donné sa démission pour raison de santé et, statutairement (Article 5), le nombre de membres au CA devant être de vingt, le Conseil pourvoie à son remplacement. La candidature de Monsieur Michel ROUSSIN est acceptée à l'unanimité. Le remplacement définitif sera effectué lors de la prochaine AG.

2-Admission comme membres sympathisants :

Monsieur le Professeur Daniel RIVET, historien,

Monsieur MBark WANAIM, historien,

Madame Tygenia EL KHATTABI Descendante d'une famille de la région du Rif marocain Sujet de mémoire de maîtrise sur les Soldats marocains de la 1ere et 2de guerre mondiale, à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, sous la direction du Professeur Daniel Rivet. Consultante en communication des entreprises.

Monsieur Patrick SEVAISTRE, Membre du MEDEF, de l'OCDE et de l'Académie des Sciences d'Outremer. Marqué par l'épopée militaire de son père au sein des Tirailleurs marocains (1942-1945).

3-A l'unanimité est élu Vice-Président de la Section Corse Monsieur Alain ALLEGRE.

4-Le Conseil décide qu'il ne doit plus être donné de réponse aux mails à caractère polémique préjudiciables à l'image de La Koumia et que ceux-ci ne seront plus consignés dans les comptes rendus écrits de l'association.

HOMMAGE

Présence du Président et des deux Vice-Présidents, Martine Dubost et Louis-Jean Duclos, à la remise des insignes de Grand' Croix de la Légion d'Honneur au Colonel Jean Gonzalès.

Par décret du Président de la République en date du 8 novembre 2021, le Colonel Jean Gonzalès a été élevé à la dignité de Grand' Croix de la Légion d'Honneur. Cette nomination honore La KOUMIA et j'ai eu le plus grand plaisir à le féliciter de la part de nous tous.

Avant d'être gommier (45^{eme} goum, 8^{eme} Tabor), Jean Gonzalès a été tirailleur et je vous invite à lire le beau témoignage de son engagement cité dans le livre Tirailleurs (Editions Pierre de Taillac).

Jean Marie SCOTTON

Président



Informations

CIMETIERE D'ALNIF

Les travaux d'aménagement du cimetière d'Alnif et la restauration des tombes de goumiers qui s'y trouvent étaient financés et une inauguration envisagée en février 2023, date anniversaire de la bataille de Bougafer. (1933)

Malheureusement, en l'absence de réponse à la lettre de Son excellence Madame Hélène Le Gal demandant l'autorisation de débiter les travaux, le projet est actuellement suspendu.

A propos d'Alnif, un grand merci à Louis-Jean Duclos pour le texte de la conférence qu'il a prononcé sur ce sujet en mars 2013 et qui figure dans ce bulletin.

A propos de la collection du Musée des Goums Marocains

Le 7 novembre, le Général Olivier Kempf, administrateur de La KOUMIA et le Président ont rencontré à l'Hôtel National des Invalides, le Général Jean-Pierre Duplany, Délégué au patrimoine de l'armée de Terre et son Officier adjoint, le Commandant Géraud Seznec, Référent patrimoine pour leur faire part d'un projet d'exposition en utilisant les collections du musée des Goums marocains actuellement non exposées depuis la fermeture du Musée de l'Infanterie en décembre 2009.

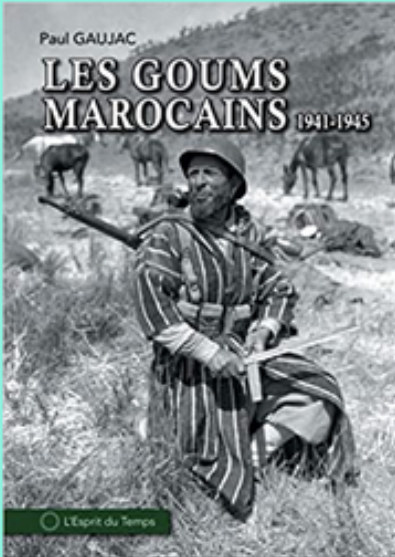
Pour mémoire, ce fonds considérable de 4900 pièces, a été offert par La KOUMIA en 1998 au Musée de l'Armée qui le qualifie d'un intérêt scientifique et patrimonial indéniable, comportant des pièces rares, pour certaines exceptionnelles. Il met en avant l'Armée d'Afrique et l'action des Goumiers, notamment durant la seconde guerre, les liens, toujours vivants aujourd'hui, établis entre le Maréchal Lyautey, résident général, et le sultan mais également la vie et la richesse de la culture marocaine durant la première moitié du XXe siècle au travers du fond de soixante douze peintures dues à Robert Génicot.

Le Général Jean-Pierre Duplany s'est déclaré favorable à ce projet qui pourrait avoir toute sa place à Epinal, au Musée Départemental d'Art Ancien et Contemporain lors des commémorations du 80^{eme} anniversaire de la libération, tout comme à Marseille dans son musée d'Histoire de la Ville de Marseille. Un courrier a donc été adressé dans ce sens à Monsieur le Président du Conseil Départemental des Vosges et à Monsieur le Maire de Marseille.

Souhaitons une réponse favorable à ces propositions qui permettraient de faire revivre cette collection en rendant un très bel hommage aux Goums marocains pour leur participation à la libération de la France.

Informations

LECTURES



Les Goums Marocains **Paul Gaujac**

Pour accompagner les commémorations de la Seconde Guerre mondiale, l'Esprit du Temps rend hommage aux goumiers marocains, ces supplétifs de la régence marocaine qui, par les hasards de la guerre, ont combattu pour la France bien loin de leurs douars d'origine.

Les exploits de ces soldats, hauts en couleurs, rudes guerriers, sont ici présentés dans cet ouvrage illustré de plus de 300 photos d'époque.

Le colonel Gaujac place sous les projecteurs les combats, comme la vie quotidienne, de ces vaillants soldats trop peu cités. Cet ouvrage souhaite les associer au succès des armes françaises.



A découvrir !

Lieutenant-colonel dans l'armée de Terre, JEAN MICHELIN a effectué des missions en Guyane, en Afghanistan et au Mali, notamment. Il est l'auteur de Jonquille, un récit paru en 2017. Ceux qui restent est son premier roman.

Informations

LE VAL-D'AJOL

Un trésor photographique de l'histoire locale valorisé à Nancy

Entre 10 000 et 11 000 négatifs du photographe Léo Durupt vont être numérisés par une association de Nancy. Un bel hommage pour cet Ajolais qui a figé des scènes de vie et événements incroyables. C'est sa fille Marianne qui a confié les clichés à ces mains bienveillantes.

Ce fonds photographique de Léo Durupt est un véritable trésor pour l'histoire du Val-d'Ajol et ses environs. C'est l'association Image'Est à Nancy qui le dit et les habitants des Vosges saônoises ne peuvent que lui donner raison. Elle a décidé de valoriser ce fonds grâce à la technologie actuelle de numérisation.

Elle dispose de 10 000 à 11 000 négatifs sur plaques de verre produits entre la fin du XIX^e siècle et les années 60. De nombreux événements ont été immortalisés : l'inventaire de l'église après la séparation de l'Église et de l'État, la construction de l'hôtel de ville, les soldats de la guerre de 1914, la construction du monument aux morts, les foires aux andouilles, les soldats français, allemands, américains et



L'inauguration du monument aux morts de la Première Guerre mondiale avait attiré la foule au Val-d'Ajol. Un exemple de ce petit trésor photographique. Photo DR/Léo DURUPT

nord-africains de la Seconde Guerre mondiale (les goumiers). Sans oublier de nombreuses scènes de vie représentant les Ajolais au travail dans les différentes industries de la ville : des brodeuses, des paysans...

La fille du photographe ravie

« Cette numérisation permettra de donner une seconde vie à ces clichés qui, pour la majorité, ont été oubliés », rappelle l'association. Une initiative qui fait chaud au cœur de la fille du photographe et résistant français, Marianne André-

Durupt : « Cela me fait plaisir car ça va être conservé. » Elle gardait ces documents ; « un certain poids », sourit celle qui s'amuse de l'intérêt initial exprimé par l'association Image'Est, intriguée par la tenue de certains soldats, les goumiers marocains, présents au Val-d'Ajol lors des combats de la Première Armée dans les Vosges en 1944 et 1945. « C'est parti de là, elle ne comprenait pas pourquoi ils étaient habillés comme ça. » Elle, le sait. Elle a directement vécu cette époque. Elle avait 8 ans.

Estelle LEMERLE-COHEN

VOS27 - V1

Le fonds photographique de Léo Durupt a été numérisé par l'association Image'Est. Sur son site, vous pouvez découvrir de nombreuses photos de goumiers prises en 1944 et 1945 alors qu'ils y séjournèrent.

Dans le N° 145 de ZAMANE (décembre 2022), suite à sa visite dans les Vosges, M. Hassan Aourid a écrit un bel article sur « Ces Marocains tombés pour la France ».



Texte de la conférence prononcée à Alnif (Maroc) par le Lt-colonel (H) DUCLOS lors de la commémoration des combats du Bougafer (28/02/1933) organisée par l'Association Bougafer pour le développement social, culturel et environnemental

La bataille du 28 février 1933 : le Bougafer

Le 28 février 1933, troupes du Protectorat et résistants berbères (Ait Atta) se livrèrent un combat d'une extrême violence sur les pentes du Bougafer, dans le Saghro, à trente kilomètres d'Alnif. A cette époque le régime du Protectorat instauré en 1912 ne contrôle pas encore l'ensemble du territoire marocain. D'importantes régions échappent à son emprise, notamment dans le Grand Atlas et en bordure du Sahara. Dans la partie orientale de celle-ci l'avancée du Makhzen, entité qui désigne alors le régime du Protectorat, a été importante. Au cours de l'année 1932 la moyenne vallée du Draa et Tazarine sont occupées, le Tafilalet est reconquis. La liaison est désormais possible entre le Territoire de Marrakech et celui des Confins algéro-marocains (Boudenib) au nord par le col d'Imiter, au sud par le Taghbalt : entre les deux le massif du Saghro, le cœur battant de la résistance des Ait Atta.

Un découpage administratif théorique des zones insoumises ayant rattaché le Saghro à la Région de Marrakech, son commandant, le général Catroux, fut invité à présenter un plan d'opérations. Reprenant pour l'essentiel les propositions du lieutenant-colonel Chardon, commandant le Territoire d'Ouarzazate. Ce plan fut approuvé par le général Huré, commandant supérieur des troupes du Maroc. Le Commissaire Résident Général, Lucien Saint, l'adopta à son tour. Paris donna son feu vert.

Il fut donc décidé que les opérations commenceraient le 13 février et que le général Catroux en serait le chef. Il disposerait de deux groupements : l'un venant par l'ouest du Territoire d'Ouarzazate, l'autre par l'est du Territoire de Ksar es-Souk (aujourd'hui Errachidia), encercleraient combattants, familles et troupeaux et obtiendraient la soumission des résistants. Les généraux pensaient qu'il s'agirait d'une simple action de police que les troupes supplétives (goumiers et partisans) suffiraient à mener à bien à l'exclusion des troupes régulières.

Très rapidement les militaires comprirent que l'affaire serait beaucoup plus difficile que prévu. Dès le 18, le général Huré s'installe à Boumalne et prend le commandement des opérations, le général Catroux conserve le commandement des éléments du « front » ouest ; le général Giraud, commandant la Région des Confins, prend celui des éléments de l'est.

Vers le 22 février, soit neuf jours après le déclenchement de l'offensive, prend fin la première phase de l'opération : celle du refoulement des résistants sur les crêtes reliant le Bougafer proprement dit à la chaîne des Aiguilles, comme l'ont dénommée les Français (celle qui surplombe aujourd'hui un monument commémoratif partiellement conservé). La deuxième phase est celle d'attaques frontales visant à déloger les combattants de leur retranchement ; notamment le 23, déjà du Bougafer et les 24 et 25 de la chaîne des « Aiguilles ». Jusque-là les Français ont perdu 14 tués dont 5 lieutenants et 19 blessés dont 6 officiers. Cette phase prend fin avec l'échec de l'assaut du Bougafer du 28. S'ensuivra une troisième phase qui déborde notre sujet : vingt cinq jours de siège où par la faim, la soif, les harcèlements de l'artillerie, les bombardements aériens, la majorité des assiégés, dont le porte-parole est alors Assou ou Baslam, porte-parole, accepteront de mettre fin aux combats.

Les acteurs de la bataille (coté français)

Depuis le 18 février, le général Huré commande l'ensemble des opérations. Après l'échec des attaques du 24 et du 25, à l'ouest, il décide de tenter la percée à l'est sous les ordres du général Giraud. Celui-ci, à la tête du Groupe d'opération de l'Est dispose de deux groupements. Le premier, dit groupement « T » est commandé par le lieutenant-colonel Tarrit, un futur général, commandant alors le Cercle d'Erfoud. Occupant la portion Nord-Nord-Est du secteur, il comprend un millier d'hommes, supplétifs et réguliers, sa progression l'a conduit à occuper, le 20, le Jbel Ouloussir sur la rive droite de l'Aqqa n'Oulili, l'un des points culminants du massif (2.215m).

Le second groupement dit groupement « B » est aux ordres du lieutenant colonel Despas, lui aussi un futur général, adjoint au commandant du Territoire du sud de Ksar-es-Souq. Ce groupement comprend, outre un état-major de quelques officiers, 1.700 partisans levés pour la plupart dans le Cercle d'Erfoud, 500 goumiers recrutés principalement à Erfoud (16ème goum), Talsint (21ème goum), et Boudenib (28ème goum), et 1000 militaires de l'armée régulière, principalement des légionnaires.

Dès avant le 28 février le « Groupement B » aura eu à livrer de rudes combats : le 21, pour s'assurer du contrôle de la Tazlot n'imezzi, cet incroyable chicot volcanique que les Français baptiseront « La Chapelle » et, le 22, pour occuper un peu plus à l'Est ce qu'ils dénommeront le « piton N°2 » : un mouvement de terrain peu abrupt qui servira de base de départ aux attaques ultérieures. Celles-ci viseront principalement ce qu'on considère comme le verrou des positions adverses : le « piton N°6 », dénommé aussi par les militaires la « Roche Fendue ». Le 23, est comme une répétition générale du 28 : aux ordres du capitaine de Bournazel, chef du bureau de Rissani, qui depuis le début de la campagne fait partie du groupement Despas, partisans et goumiers se lancent à l'assaut de ce « piton N°6 » ; en vain. Ils y perdent 28 tués, la plupart restés sur le terrain et 44 blessés.

Tandis qu'à l'ouest le général Catroux échoue, les jours suivants, à coiffer le massif des « Aiguilles » (Bou Tisqawine), le général Giraud, à l'est, est impatient de reprendre l'offensive et se fait fort de réduire la résistance, notamment par l'occupation de ce fascinant « piton N°6 », qu'il peut observer de son PC situé quelques kilomètres plus bas dans la vallée du Tazelaft en amont d'Imi n'Ouzrou.

Dans le camp des résistants, nous ne disposons d'aucune source marocaine d'époque si peu précise que ce soit, notamment en ce qui concerne les effectifs. La tradition orale locale en sa forme poétique n'informe que sur l'état d'esprit des gens. Ainsi le « document du taleb Lahcen » vise plus à l'édification des Croyants qu'à la précision historique. Selon les informations des services de renseignements français les combattants armés ne dépasseraient guère le nombre d'un millier. A noter que la plupart d'entre eux sont accompagnés, en retrait, de leurs familles et de leurs troupeaux, ce qui représente un handicap logistique certain mais un encouragement moral incontestable. Un bon tiers des combattants ayant affaire avec le Groupe d'opérations de l'Ouest (Marrakech), il reste quelque 650 guerriers qui font face à l'Est, en position de combat, derrière leurs rochers.

Les jours d'avant

Alors que du côté des « Aiguilles », compte tenu des pertes humaines et de la démoralisation des partisans, le commandant supérieur ordonne à Catroux de rester l'arme au pied, chez Giraud on prépare le grand assaut qui, pensait-on, porterait à la résistance un coup décisif. Un capitaine de l'état-major de Huré, détaché auprès du commandant du Groupe d'opérations de l'Est télégraphie à son chef : le Général Giraud a toute confiance dans succès 1ère phase de son attaque générale montée avec ses seuls moyens pour le 26 ou le 27.

L'attaque, cependant, n'aura lieu ni le 26, ni le 27. Le 26, en effet, fut un jour de trêve liée à des pourparlers de paix qui n'aboutirent d'ailleurs pas. Ce jour-là, le général Huré est encore plus optimiste que son subordonné quant à l'issue de l'opération projetée : quoiqu'il arrive, mande-t-il au général Catroux, nous posséderons la crête Est de U [autre nom codé du Bougafer] le 27 au soir, soit par soumission des occupants, soit par action de force préparée par le général Giraud avec des moyens qui doivent réussir.

Le 27, l'offensive prévue est encore reportée au lendemain. Le général Huré, décide de le mettre à profit pour affecter au Groupe d'opérations de l'Est le renfort d'une compagnie de tirailleurs et de quelques pièces d'artillerie. Au cours de ce bref répit, le dispositif d'attaque est peaufiné : des unités de Légion sont acheminées en première ligne, des engins de tranchées mis en place, la base de feux renforcée, les harcèlements d'artillerie poursuivis. Une ligne téléphonique est tirée et un sentier pour piétons tracé de la « Chapelle » jusqu'au « piton N°2 » où se trouvera le PC avancé du lieutenant-colonel Despas. Le général Huré, quant à lui, en tant que commandant l'ensemble du théâtre d'opération s'est rendu ce jour-là au P.C. Giraud pour se rendre compte sur place des conditions dans lesquelles se déroulerait l'attaque et de ses chances de succès(...). Après étude sur le terrain (il) donne son adhésion au projet en cause.

Le général Giraud semble avoir hésité sur le dispositif à adopter. Finalement dans les ordres qu'ils donnent pour le 27 (qui ne s'appliqueront que le 28), c'est uniquement aux unités du Groupement « B » du lieutenant-colonel Despas qu'incombera la mission de conquérir le Bougafer. La mission de son collègue, le lieutenant-colonel Tarrit, à la tête d'un autre groupement se limitera à l'organisation de la base de départ et [à] la couverture du flanc droit de l'attaque.

Finalement, les ordres définitifs seront les suivants : les troupes d'assaut seront articulés en deux détachements ; partis l'un derrière l'autre, ils devraient ensuite diverger, le premier continuant de progresser dans l'axe initial en vue de conquérir la partie sud du Bougafer, le second, parti à sa suite, la contournerait par la droite. Le premier de ces détachements, aux ordres du capitaine de Bournazel, comprendrait un groupe de 200 partisans recrutés sur place, un peloton monté et une compagnie de Légion étrangère ainsi que trois Goums marocains. Le second détachement, celui du capitaine Fourré, comprendrait aussi un peloton monté et une compagnie de Légion, plus deux goums et 100 partisans. Il était en outre prévu qu'un avion d'accompagnement se livrerait à un bombardement violent. Le détachement Bournazel ayant, selon l'ordre reçu, enlevé son objectif d'un seul élan et le détachement Fourré, ayant ensuite atteint le sien, devrait ensuite procéder au nettoyage du terrain conquis. Il était en outre précisé que le lieutenant-colonel Tarrit serait responsable des appuis-feux de l'opération, soit les armes automatiques et engins d'infanterie des unités du groupement « B » ainsi que de l'artillerie.

Conformément à la doctrine alors professée les « supplétifs » (Goums et Partisans) partiront les premiers à l'assaut, les « réguliers » (Légion étrangère) sur leurs talons à titre de soutien et pour occuper le terrain conquis. L'objectif était de conquérir de vive force (...) le sommet du Bou Gafer aux terribles crêtes auxquelles on se souvient que, le 23, les goumiers du capitaine de Bournazel s'étaient déjà frottés.

La ligne de départ était le « piton N°2 » que surplombait à 500 m. de là les sommets de la « Roche Fendue ». Elle en était séparée par un ensellement aux pentes modérées, du moins jusqu'aux contreforts du Bougafer lui-même, caractérisés par un empilement quasi-vertical de rochers volcaniques. Derrière les murettes du « piton N°2 » les unités d'attaques, les éléments d'appui et le PC du lieutenant-colonel Despas s'abriteraient jusqu'à l'heure du déclenchement de l'opération.

En face, ou plutôt au dessus compte tenu de la raideur des pentes et de la verticalité des rochers, plus de 600 attaouis (litt : ressortissants de la confédération des Ait Atta.) armés les attendent. Ils ne disposent que d'armes individuelles disparates: 400 fusils, dit « à tir rapide », quelque 200 autres plus anciens et des bouchefer traditionnels. Certains de ces hommes sont de redoutables tireurs et ils seront plusieurs par la suite à revendiquer l'honneur d'avoir touché le « jinar Burnazil » (prononciation approximative de « général » Bournazel). Ces combattants bénéficient surtout d'un terrain exceptionnellement favorable, en surplomb, et incroyablement chaotique, qui offre contre les armes à tire tendu une protection presque parfaite tout en leur assurant de nombreux et excellents emplacements de combat.

Le 28 février : l'assaut

Il ne faisait pas beau ce jour-là. Selon certains il pleuvait même une pluie fine et serrée. C'était un Mardi-Gras, la veille de l'entrée du Carême des Chrétiens. L'heure H est fixée à 7 heures du matin.

En première ligne et au centre du dispositif se tient le commandant du détachement d'attaque, le capitaine de Bournazel, son groupe de commandement, et 200 partisans formant comme sa garde rapprochée. A sa droite se tient le 16ème Goum (lieutenant Betbeder), un peu en retrait le peloton de la Légion Etrangère du lieutenant Brencklé ; à sa gauche le 28ème Goum (lieutenant Binet), en renfort le 21ème Goum (lieutenant Aubert), plus à gauche encore les fezza des lieutenants Benedettini et Majenc. Une deuxième ligne, au plus près de la précédente, est constituée par la compagnie montée de Légion Etrangère du capitaine Fauchoux.

Un second détachement, aux ordres du capitaine de Légion Fouré est stationné immédiatement à l'arrière du précédent. Il comprend également partisans, goumiers et légionnaires. Il est censé effectuer un débordement par la droite sur le versant nord du massif mais il sera contraint de limiter son action au soutien et au désengagement des éléments du détachement Bournazel durement malmenés dès le début de l'action.

L'ensemble de ce dispositif met en ligne un millier d'hommes dont quelque 200 légionnaires; soit une grande majorité de Marocains sous encadrement d'une vingtaine de Français, officiers subalternes ou sous-officiers.

A 6h.55, cinq minutes avant l'heure H, les feux de l'artillerie et des mortiers se déchaînent. Six avions Potez sont de la partie. Aux dires de Giraud, c'est une préparation d'attaque digne d'un théâtre d'opérations européen, allant jusqu'à mettre en œuvre un groupe d'artillerie de 75. La suite montrera cependant l'inefficacité relative de ce feu, les personnels visés étant surprotégés par la nature chaotique des roches derrière lesquelles ils se retranchaient. D'autre part, loin de déclencher un réflexe de panique, ce feu d'enfer suscitait chez eux une sorte de tragique exaltation.

A 7 heures précises, les canons allongent le tir. Les combattants de la première vague, Bournazel et son groupe de partisans en tête, Betbeder à droite, Binet, puis Aubert à gauche, quittent les murettes, dévalent le glacis de 350m et progressent en contre-pente vers les contreforts abrupts du Bougafer. Les légionnaires de Fauchoux les suivent de peu. En face les effectifs adverses se renforcent et, à peine amorcée la remontée des assaillants vers les positions défendues par les Ait Atta, la fusillade de ceux-ci se déclenche avec une intensité et une précision redoutable, stoppant net l'élan des supplétifs.

Vingt minutes plus tard, Bournazel est déjà blessé, mortellement. D'après le médecin-capitaine Vial présent sur le champ de bataille, il s'ensuivit l'affolement, le « sauve-qui-peut » des partisans et des goumiers pris de terreur. On voit leur masse grise, écrit-il, décrocher à droite, à gauche, partout, s'enfuir en hurlant, bousculer la deuxième ligne. Cette description semble passablement exagérée. D'autres acteurs de ces moments dramatiques, tel le sergent-chef Lelong, adjoint au commandant du 21e Goum confirme qu'après la mise hors de combat de Bournazel et celle des lieutenants commandants les 28e Goum (Lt Binet, tué) et 21e Goum (Lt Aubert, blessé) tout le monde reflue. Lui-même avec trois FM et une trentaine de goumiers se replie. Il récuse l'idée de panique.

Voici ce qu'a écrit le Lt-colonel Depas :

A 7h30, la première ligne s'étale en bordure et à 20m. au plus des rochers avancés et en face de la tranchée. Elle comprend des groupes de légionnaires, presque exclusivement, blottis derrière les moindres aspérités et les pierres éparses (...)

Les forces supplétives sont, en partie, restées collées au sol, à la fin du bond précédent. Le Capitaine de Bournazel, qui vient d'être blessé au ventre, se relève dans un effort surhumain et se dirige vers ses goums qu'il voit fléchir. Blessé une seconde fois il est abandonné par son maghzen et rapporté par deux légionnaires.

Ce temps d'arrêt dans la progression encourage l'adversaire qui néglige toute précaution, se montre nombreux au dessus de ses abris, et tire avec acharnement, donnant aux assaillants l'impression d'une violente contre-attaque. Tous les supplétifs valides refluent, soit au travers des réguliers [la Légion], soit en descendant les pentes Sud (...). Une douzaine de légionnaires ont cependant gagné en rampant le pied même des rochers dont l'autre face, à quelques mètres, est tenu par l'adversaire qui riposte à leurs grenades en les lapidant de grosses pierres. Ils se feront tuer sur place. Il n'est que 7h40...

A droite le Lieutenant Brenklé, au centre le Capitaine Fauchoux, sont tués. Le Lieutenant Jeanpierre, de la Compagnie Montée du 3e Etranger, avec quelques hommes, le Lieutenant Binet du 28e Goum, seul avec un sous-officier français, sont encore au contact.

Comme l'a écrit Despas seuls quelques légionnaires, baïonnette au canon, sont parvenus à occuper les postes de combat adverses les plus avancés. Peu de temps : ils s'y font aussitôt massacrer.

A 8 heures,

... les légionnaires très éprouvés, se replient à leur tour. Le Lieutenant Binet reçoit pendant ce repli trois blessures successives, dont l'une mortelle.

Abandonné sur place par ses goumiers, des légionnaires auraient ramené son corps.

A 9 heures la « ligne de front » est désormais fixée pour le reste de la journée : le détachement Fourré qui d'après les ordres initiaux devait, à la suite d'un mouvement tournant par la droite, s'emparer de la partie nord du massif, s'est détourné de sa mission. Il fait porter son effort sur le soutien de ce qui reste des combattants de la première vague et, protège leur repli. La position est désormais tenue pour l'essentiel par ces légionnaires dans l'attente de nouveaux ordres.

Ceux-ci parviennent dès 12h.30 : au vu des pertes subies par l'encadrement européen le général Huré, d'accord avec le Résident général, télégraphie à Giraud qui n'en démordait pas : Vos attaques doivent donc être arrêtées.

L'après-midi chacun resta sur ses positions. Ceux des assaillants qui n'avaient pas reflué se retranchèrent tant bien que mal sur place de sorte que, faute de cibles apparentes de part et d'autre, la fusillade prit fin progressivement. La nuit tombée la totalité du Groupement Despas regagnait ses lignes de départ du matin, que personne ne franchit plus jusqu'à la fin des opérations vingt-cinq jours plus tard.

Ainsi se termina la journée du 28 février dans le deuil des morts et la souffrance des blessés.

Bilan et commentaires

A) Tués et blessés

Cette bataille du Bougafer occupe dans les mémoires une place à part tout d'abord en considération des sacrifices qui y furent consentis de part et d'autre : les uns en vertu d'une exigeante conception de l'honneur militaire, les autres par esprit de résistance à un pouvoir étranger. Du côté des assaillants le bilan des pertes e ce 28 février est sévère : 64 tués dont 2 capitaines, 2 lieutenants et 11 sous-officiers, venus s'ajouter aux quelque 60 tués, dont 6 lieutenants tombés les quinze jours précédents. Parmi ces « morts pour la France », certains, nonobstant un antimilitarisme alors assez répandu en France, émouvaient plus que d'autres, tels les 42 légionnaires (gradés et hommes du rang) qui périrent ce jour-là ; tel encore le capitaine Lespinasse de Bournazel, ce « héros » tant célébré par l'opinion conservatrice française et qui semble avoir impressionné jusqu'à ses supérieurs directs qui lui décernent de singuliers éloges; ainsi le général Huré n'écrit-il pas dans son rapport de synthèse : cette attaque [du 28 février] devait réussir du fait, entre autres, qu'elle était menée par l'admirable chef qu'était le capitaine de Bournazel ?

En comparaison des pertes subies par la Légion, celles des partisans et des goumiers, si l'on ne tient pas compte de leur encadrement, sont plutôt légères. Chez les premiers en effet, il n'y eut que 11 blessés, ce qui tend à montrer qu'ils s'ils ont assez peu combattu, c'est principalement parce qu'ils furent engagés dans un type de combat pour lequel ils n'étaient pas faits. Quant aux goumiers, ils furent engagés aussi à contre-emploi puisque la défaillance des partisans rendait sans objet une mission qui était précisément de les soutenir. Sur les cinq goums engagés ce jour-là, (près d'un millier d'hommes), deux d'entre eux (le 17e et le 33e) s'en tirèrent sans tués ni blessés, deux autres (le 7ème et le 21ème) avec 1 goumier tué et 16 blessés (dont le commandant du 21ème). Le plus éprouvé fut celui de Boudenib, le 28ème, qui perdit ce jour-là son commandant de goup, 3 sous-officiers (blessés), et 33 goumiers (tués et blessés). Il n'est pas impossible que certains de ces morts soient au nombre des quinze « goumiers inconnus » qui repose aujourd'hui encore dans le cimetière d'Alnif.

Du côté des combattants Ait Atta, nous ne disposons d'aucune donnée quantitative sérieuse. De part et d'autre on est enclin à gonfler les chiffres : chez les Ait Atta pour l'exaltation de leur sacrifice, du côté français pour se « consoler » de ses propres pertes ». Un lieutenant de l'état-major du général Giraud évalue les pertes de l' « ennemi » à 60 cadavres restés sur la première ligne et plus cinquante autres qui ont été enterrés. C'est peu vraisemblable. Les défenseurs bénéficiaient en effet d'un terrain dont la configuration naturelle les mettaient relativement à l'abri des tirs adverses (artillerie, aviation, armes d'infanterie à tir tendu) et leur assurait des emplacements de combats favorables que leur habileté manœuvrière individuelle exploitait au mieux. On sait par ailleurs que les pertes en défensive sont généralement inférieures à celles des attaquants qui ce jour-là eurent 64 tués ; il est donc raisonnable d'estimer que les Ait Atta ne perdirent pas ce jour-là plus qu'une cinquantaine de choudada, morts en combattants.

B) Impact opérationnel.

L'importance de ces pertes n'affecta pas dans l'immédiat la résolution des uns à résister jusqu'au bout ni celle des autres à obtenir la soumission des premiers par tous les moyens. La bataille du 28 février marque ainsi du côté français un changement tactique radical : finies les attaques frontales qui avaient aboutit au refoulement des résistants autour du massif des Aiguilles et du Bougafer au cours des deux semaines précédentes. Au cours du siège auquel on allait les soumettre et bien que ce ne fut pas conforme aux traditions de l'armée d'Afrique (général Huré) on se résoudraient à affamer, assoiffer et soumettre au harcèlement constant de l'aviation et de l'artillerie, non seulement les combattants mais aussi les familles et les troupeaux qui les avaient suivis et ce, jusqu'à ce que reddition s'ensuive.

L'incontestable succès de ce procédé éthiquement discutable était évidemment dû à l'écrasante supériorité matérielle et organisationnelle, ainsi qu'à la détermination des décideurs français. A l'inverse elle démontre que si la bataille du 28 février fut pour eux un échec, ce fut au premier chef celui d'une doctrine d'emploi des forces erronée, et qui fit écrire cinquante-trois ans plus tard au colonel Saulay, sous-lieutenant du côté Giraud à l'époque des faits: c'est sous-estimer leur valeur [des Ait Atta] que de croire qu'ils pourraient être submergés par les supplétifs du groupe mobile de Marrakech.

Compte tenu du rapport de force et de la volonté politique des responsables français, la victoire défensive des résistants du Bougafer ne pouvait être pour ces derniers qu'un sursis. D'une certaine manière c'était ce qu'avait bien compris Belqacem Ngadi, ce résistant du Tafilalet, qui évita soigneusement de se laisser encerclé dans le réduit du Saghro et préféra en 1932, devant l'avancée du Protectorat, prendre le large du côté saharien.

C) Retombées politiques.

Ce fut donc pour les résistants du Saghro un combat sacrificiel objectivement sans espoir. Cependant les combats épiques du Bougafer, valurent à ces combattants un capital de respectabilité que les autorités du Protectorat se plurent à reconnaître. De l'autre côté, en tribus, la fierté d'avoir si vaillamment résisté à l'assaut des « roumis » le 28 février, ainsi que la manière honorable dont sous l'égide de Assou ou Baslam, leur leader, ils obtinrent de cesser le combat et de rallier l'autorité du maghzen « franco-chérifien », créèrent entre les nouveaux soumis et les bureaux des Affaires Indigènes du Protectorat les conditions d'une cohabitation exceptionnellement cordiale. Cette coexistence apaisée entre cette société encore si fortement tribale et les hakem-s (chefs de l'autorité locale du Protectorat) n'était pas sans rapport avec l'indifférence dans laquelle les « élites » nationalistes de Fès et le Palais chérifien lui-même avaient traité les héroïques défenseurs du Bougafer.

Puis vint le temps de l'indépendance. Vécue sur place comme le retour d'une certaine normalité, elle donne rétrospectivement un surcroît de sens aux dissidences d'antan et notamment à celle du Bougafer, la plus prestigieuse d'entre elles, quoiqu'en aient ignoré les élites urbaines aujourd'hui au pouvoir.

Que reste-t-il aujourd'hui dans les mémoires de ces fragments d'épopée? En France des événements d'une toute autre importance nationale ont refoulé le souvenir de l'aventure coloniale du siècle dernier en général et celle de Bournazel et des légionnaires en particulier. Ce n'est pas le cas au Maroc : la mémoire populaire amazigh a conservé longtemps et conserve encore vivante la fierté d'avoir eu raison du jininar burnazil, et ce n'est pas pour rien que le folklore se plaît à chanter les épreuves de ceux qui entassés comme des braises dans une fournaise, subissaient les assauts du « mécréant » alors que son avion arrosait de bombes la montagne,[que] ses obus pilonnaient, [et que] les balles pleuvaient comme un orage. Et d'évoquer pour finir avec fierté et recueillement le ravin de Bougafer, sépulture de résistants, visage de Bougafer fabrique d'orphelins.

Mais aussi haut-lieu d'une fierté patriotique ardente.

Louis-Jean DUCLOS

Alnif, le 3 mars 2013

CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS

Nous avons la tristesse d'annoncer les décès de:

- **Colonel Jean Riom**, en octobre 2021

- **Mme Annick Lucasseau**, le 24 septembre 2021, à l'âge de 83 ans, fille du Colonel Lucasseau, ancien président de la Koumia.

- **Comte Bruno de Rancourt**, le 26 décembre 2021, époux de Nicole de Rancourt, née Le Bouteiller, descendante.

- **Colonel Gilbert Lavoignat**, le 1er janvier 2022, à l'âge de 103 ans à son domicile à Bazas. Evadé de France par l'Espagne en 1943, blessé en Italie dans les rangs du 5eme RTM, a notamment commandé le 38 eme Goum en Indochine et achevé sa carrière comme Officier des Affaires Sahariennes en Algérie. Commandeur de la Légion d'Honneur. Médaille militaire. Croix du combattant.

- **André Barreau**, ancien du 51eme Goum, décédé le 20 janvier 2022, à l'âge de 93 ans.

- **Pierre Brassens**, décédé à Toulouse, le 25 avril 2022 dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 29 avril à la chapelle de l'hôpital Purpan, suivie de l'enterrement au cimetière de Villefranche de Lauragais.

- **Serge Létang**,

Ancien Combattant du 6e Régiment de Tirailleurs Marocains, Chevalier de la Légion d'Honneur, de l'ordre du Mérite, Croix de guerre 39-45, citations du 6e RTM, de l'ordre de la division 31 et l'ordre de la Brigade lors des combats du Haut du Faing, est décédé le 13 juillet 2022, à l'âge de 102 ans.

Il avait participé aux batailles de Monte Cassino, du Garigliano, à la libération des Vosges et de l'Alsace.

Il avait toujours beaucoup de plaisir à retrouver ses frères d'armes goumiers à La Croix des Moinats et avait accompagné le transfert des cendres de notre camarade Simon Brocherez au Maroc conformément à ses dernières volontés .

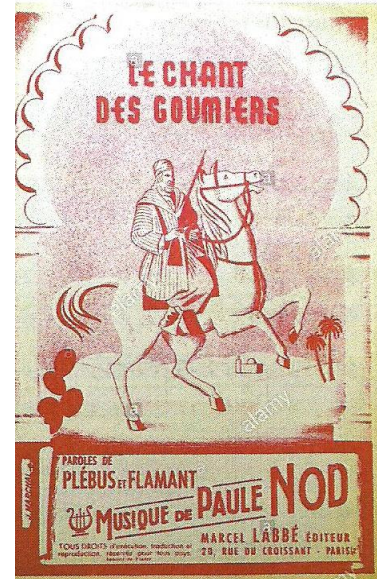
Un bel hommage lui a été rendu le vendredi 22 juillet. Parmi les nombreux drapeaux, figuraient celui du 6eme RTM et un fanion des Goums. La Koumia était représentée par son Président et sa Secrétaire Générale.

La KOUMIA et son Président se joignent à la peine des familles et les assurent de leur très sincères condoléances .

Le Chant des Tabors

Refrain

Regardez les goums qui passent
L'œil brûlant comme des loups.
Quoi qu'on dise, ou quoi qu'on fasse
Il faut bien compter sur nous.
Hannibal et sa légende
Ne sont plus qu'un bruit très lointain.
Nous avons promené nos bandes
De l'Atlas par-delà le Rhin
Dans les rangs des GTM.
A l'appel du grand Auroch,
Retentit "Zidou l'goudem !"
Pour la France ! Pour le Maroc !



I
Zidou l'goudem, Zidou l'goudem
Écoutez le chant des Tabors.
Marchez toujours, marchez quand même
Jusqu'à la fin, jusqu'à la mort
Tout en hurlant "Zidou l'goudem !"
C'est la dure loi du Tabor.

II
Vêtus de nos robes de laine,
Nous avons laissé nos troupeaux,
Notre montagne ou notre plaine
Pour ne connaître qu'un drapeau,
C'est le fanion d'un capitaine.
Notre destin est le plus beau.

III
Rappelle-toi la Tunisie
Au temps de nos premiers assauts,
Rappelle-toi la frénésie
Qui s'empara de notre peau
Lorsqu'au Zaghanan - adieu la vie.
Nous nous battîmes au couteau.

IV
Sur le sol de la voie Appienne,
Nous avons traîné nos pieds nus.
Puis ce fut la course vers Sienne
L'ennemi fuyait éperdu.
Des baisers des belles romaines
Petit goumier, te souviens-tu ?

V
Le beau 15 Août, ce fut la France
Qui nous reçut, les bras tendus,
Nous apportant la récompense
Du bonheur enfin revenu.
Marseille et toute la Provence
Ont chanté quand ils nous ont vu.

VI
Coureurs de bled, coureurs d'espace,
Bien serrés dans nos djellabas,
Il fallut poursuivre la chasse
Pendant l'hiver ô sombres mois
Mais nous entrâmes en Alsace
Teintant de rouge le verglas.

VII
Après le Rhin, la Forêt Noire,
Nous vit surgir tels des démons.
On se ruait vers la victoire.
Par un soir d'avril, nous plantions,
Ah ! Le beau soir d'or de gloire,
Dans le Danube nos fanions.

VIII
On chantera, la chose est sûre,
Pendant 100 ans et beaucoup plus,
Les exploits et les aventures
De ceux qui se sont tant battus.
Goumier à la robe de bure,
Tu peux rentrer dans ta tribu.

La Prière pour nos Frères marocains



Nous venons vous prier, Seigneur, pour les morts de l'Islam.

Ils étaient les fils de ceux qui se sont tant battus jadis, contre les vieux Francs massés derrière les lances de Charles Martel et de Monseigneur Godefroy.

Le désert de Palestine se souvient encore de l'envol des escadrons sous un soleil de feu, du choc des armures et du rôle des hommes mourant illuminés par l'ardeur du combat ou l'ivresse de la lutte.

Le sable a bu le sang des vieilles hécatombes et les moissons ondulent dans la plaine de Poitiers.

Et voici qu'un jour, Notre-Dame-de-la-Garde Vous, dont le visage se tourne vers la Vierge d'Afrique, Vous avez vu surgir, à l'horizon de la mer, par les routes ataviques, l'escadre innombrable des nouveaux Croisés qui accouraient combattre l'Hérésie nouvelle.

Les fils des Barbaresques sont morts pour que s'efface des flancs pierreux de votre colline, jusqu'à la trace de la lèpre brune ; et les fils des Francs qui les menaient à la bataille ont, à votre bénédiction, humblement incliné leurs fanions victorieux.

Ils sont venus, Seigneur, des rives sarrazines de votre Méditerranée chrétienne.

Combien d'entre eux sont morts sur les routes de France, des cyprès de Provence jusqu'aux neiges du Rhin, si loin de cette terre où leur cœur était resté, si loin des tentes noires et des ksours fauves, de la montagne bleue et des oliviers tordus, du doux bruissement des palmes sous la brise du Sud et de l'âpre chanson du vent dans les branches puissantes des cèdres argentés.

Remplis du souvenir d'une lumière unique, leurs yeux se sont fermés aux brumes d'Occident.

Certes, ils n'ont point admis la loi qui est la nôtre, mais, ô merveille de Charité, ils ont fait au pays chrétien l'offrande de leur simple vie.

Et lorsqu'un sort compatissant les libérait pour quelques heures de la boue et du froid et de leur immense fatigue, du grondement des chars et du tonnerre des canons et de la hantise de la Mort ils nous accompagnaient d'un regard fraternel jusqu'à la porte de vos sanctuaires où nous allions vous supplier pour nous-mêmes et pour eux.

Seigneur, dans votre infinie bonté, malgré notre orgueil et nos défaillances, si vous nous faites à la fin de nos épreuves, la grâce de votre béatitude éternelle, permettez que les durs guerriers de Berbérie, qui ont libéré nos foyers et apporté à nos enfants le réconfort de leur sourire, se tiennent auprès de nous, épaulé contre épaulé, comme ils étaient naguère sur la ligne, de bataille, et que, dans la paix ineffable de votre Paradis, ils sachent, oh ! qu'ils sachent, Seigneur combien nous les avons aimés !

CHEF DE BATAILLON HUBERT
2eme GROUPEMENT DE TABORS MAROCAINS 1944-1945

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

Président d'honneur : Général Georges LE DIBERDER (†)

Vice président d'honneur : Georges BOYER de LATOUR (†)

Vice président d'honneur : Gérard de CHAUNAC (†)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Jean-Marie SCOTTON

Vice-présidents : Louis-Jean DUCLOS, Martine DUBOST

Membres : J.S. Aubert, N. Blampain, M. Boudet, P. Boyer de Latour, C. Chanoine, S. Humbert, O. Kempf, A. le Levreur, J. Mathieu, N. Pantalacci, D. Pierson, D. Rochard, M. Roussin, H. de Saint Bon, M.C. Sergent, D. Stappiglia, E. Toussaint

Bureau :

Président : Jean-Marie SCOTTON (D) Tel : 06.61.97.63.80

Secrétaire générale : Noëlla BLAMPAIN (A) Tel : 03.29.68.50.26

S.G. adjointe : Denise STAPPIGLIA (A) Tel : 06.74.01.47.03

Trésorier : Arnaud le LEVREUR (A) Tel : 06.07.70.87.31

Trésorière adjointe : M.C. SERGENT (D) Tel : 00 352 621 308 229

Commissaire aux compte L. CHANCERELLE (D) Tel : 07.82.10.44.13

Porte-drapeaux : Colonel de Saint Bon (D), Didier Rochard (A)

PRESIDENT DES SECTIONS

Paris Ile-de-France : Martine DUBOST (D) Tel : 06.22.20.80.79

Pyrénées : Christian ROUGEUX (D) Tel : 06.80.68.26.66

Marches de l'Est : J.M. SCOTTON (D) Tel : 06.61.97.63.80

PACA : Serge GONZALES (D) Tel : 07.81.68.14.99

Corse : Georges TARDIEUX (D) Tel : 06.08.43.70.64

SECRETARIAT

La Koumia « Espace Jules Ferry »

309, Avenue Jules Ferry

88 290 Saulxures sur Moselotte

Courriel : lakoumia@free.fr

Permanence Lundi au vendredi, joindre Noëlla Blampain ou Denise Stappiglia

TARIF Koumia argentée moyen modèle : 5 € (+ 4€ d'envoi)



Aquarelle de Philippe Saunier

Monument national des Goums mixtes marocains à la Croix des Moinats

Directeur : Jean-Marie SCOTTON
Rédacteur en chef : Jean-Marie SCOTTON
Concepteur : Jean-Sébastien AUBERT

Réalisation : Socosprint 36, route d'Archettes 88000 Epinal

ISSN : 0752-1316